

RAPPORT ANNUEL 2017

Au fil du temps,



*nous devenons
plus forts*

CHERCHER POUR GUÉRIR
PRÉVENIR POUR PROTÉGER
ACCOMPAGNER POUR AIDER
MOBILISER POUR AGIR





Lorsque l'utilité sociale et la solidarité bienfaitrice se conjuguent pour mieux lutter contre le cancer



2017 fut une année singulière.

Elle suit 2016, qui permit à nouveau à la Ligue contre le cancer de se hisser au premier rang des acteurs majeurs internationaux de la lutte contre le cancer en étant hôte du Congrès mondial contre le cancer inauguré par le président de la République François Hollande, et précède 2018, année du Centenaire de la Ligue et de nombreux anniversaires de Comités Départementaux, année des vingt ans des Premiers États généraux des personnes malades, des dix ans de la Première convention de la Société face au cancer, des dix ans encore de la création du Comité Éthique et cancer, des vingt ans de la mobilisation des motards pour lutter contre le cancer (« Une rose, Un espoir ») ou des quinze ans du partenariat avec l'enseigne E. Leclerc ayant permis le déploiement du programme de recherche et d'actions « Enfants, adolescents et jeunes adultes face au cancer ».

Faire de 2017 une année valorisant l'utilité sociale de la Ligue était l'un de ses objectifs prioritaires et la prévention en est l'une des illustrations.

En effet, parce que l'on peut éviter près de 40% des cancers, dès 2017, la Ligue a mis en chantier, l'élaboration des Premiers États généraux de la prévention des cancers qui se tiendront fin 2018 mais qui nécessitent un travail préparatoire, alliant tant les publics à protéger des cancers que les professionnels de la santé, les acteurs associatifs ou les politiques, à l'échelle d'un territoire donné (une école, un quartier, un canton, une ville...) aussi bien qu'au niveau national.

2017 fut aussi l'année de préparation des festivités du Centenaire de la Ligue placées sous l'angle de la solidarité et de l'engagement de chacune et de chacun pour construire un monde sans cancer.

Rien ne peut se faire sans des forces vives motivées, formées, créatives et participatives et c'est pourquoi, à l'automne 2017, la Ligue a organisé un événement réunissant plusieurs centaines de bénévoles ; ce temps d'échange et de travail fut aussi celui de l'amitié et de la solidarité mettant ainsi des visages et des âmes sur l'un des slogans de la Ligue :

Contre le cancer, nous sommes plus forts ensemble !

2017 offrit à la Ligue l'occasion d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle et lui permit d'engranger quelques succès partiels ou plus durables en particulier pour l'accès facilité au traitement de l'hépatite C ou l'interdiction annoncée du glyphosate (commerciallement appelé Round up) ou l'annonce de quelques mesures de lutte contre le tabac significatives.

Les personnes malades ou leurs proches ont pu durant toute cette année encore bénéficier de services gratuits, d'écoutes, d'accompagnement et d'aides dont la qualité se renforce sans dégrader la convivialité et la bienveillance nécessaires tant en Métropole, en Corse ou en Outre-mer.

C'est grâce à la générosité d'un large public par les dons, legs ou libéralités, que la Ligue a pu mener ses actions en toute indépendance avec parfois le soutien de quelques partenaires engagés.

Et c'est parce qu'il convient d'apprécier le caractère précieux de chaque don, de chaque legs, que la Ligue s'attache à une gestion de ses fonds rigoureuse, transparente et accessible à tous.

L'on peut dire que 2017 fut une année dense et intense, tant dans les combats menés par la Ligue et dans son engagement avec et pour les personnes malades que dans les forces que la Ligue a déployées pour préparer 2018, une année qui se devra d'être exceptionnelle.

Jacqueline GODET
Présidente de la Ligue contre le cancer





Rapport annuel 2017

Sommaire

- 01 • Édito
- 03 • Sommaire
- 04 • La Ligue contre le cancer
- 05 • Les événements de l'année 2017
- 06-07 • Les forces vives de la Ligue
- 08 • La formation : outil d'accompagnement, levier de développement
- 09 • Un socle d'adhérents fidèles et plus généreux
- 10-11 • Ressources et emplois 2017 de la Fédération
- 12-13 • Compte de résultat et bilan de la Fédération 2017
- 14 • Une gestion vigilante et rigoureuse
- 15 • L'audit interne, une démarche fédérale méthodique d'amélioration continue
- 16 • La proximité et une envergure nationale : une singularité précieuse
- 17 • Une gouvernance participative et transparente
- 18 • La Ligue des Outre-mers : diversité et créativité
- 19 • La Ligue mobilisée au plan international
- 20-21 • La valorisation de notre engagement
- 22-27 • La Politique de soutien à la recherche de la Ligue
- 28-29 • Une dynamique renforcée pour la prévention
- 30-31 • La Ligue, acteur majeur de la prévention des cancers
- 32-34 • La Ligue à proximité des personnes malades et des proches
- 35-36 • La Ligue impliquée dans l'accompagnement des personnes malades
- 37-39 • La Ligue, force de réflexion et de revendications
- 40 • Les perspectives 2018

La Ligue contre le cancer

Créée le 14 mars 1918 par Justin GODART, la Ligue contre le cancer inscrit d'emblée son action dans une dimension sociale, son fondateur dénonçant un péril social et appelant la société à le combattre.

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1920, son implantation sur l'ensemble du territoire, avec ses 103 Comités Départementaux réunis dans sa Fédération, lui permet d'être le porte-parole légitime des personnes malades atteintes d'un cancer, par sa proximité au quotidien avec eux.

Financée quasiment en intégralité par la générosité de ses adhérents et donateurs, indépendante et apolitique, la Ligue contre le cancer est le seul acteur associatif engagé dans une lutte globale contre le cancer.

Forte de plus de **605 000 adhérents** et **13 500 bénévoles**, avec un budget d'environ **104 millions d'euros**, la Ligue contre le cancer est tout à la fois une association œuvrant au plus près des personnes malades et de leurs proches par un accompagnement individuel tout au long du parcours de soins et après le traitement, un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics au plan national et un soutien financier majeur aux équipes de recherche.

Ses missions s'articulent autour des quatre axes suivants :

- > Chercher pour guérir
- > Prévenir pour protéger
- > Accompagner pour aider
- > Mobiliser pour agir

Les états généraux des malades atteints de cancer, organisés à trois reprises entre 1998 et 2004, et la convention de la société face au cancer, tenue en 2008, ont eu, grâce à la prise de parole des personnes malades, un incidence directe sur les droits des malades (Loi du 4 mars 2002), en faisant évoluer la représentation de la maladie dans la société, et ont contribué à l'engagement de l'état dans la lutte contre le cancer.

Systématiquement impliquée dans la définition des Plans Cancer successifs, la Ligue contre le cancer est particulièrement engagée dans leur mise en œuvre. Outre les 30 actions dont elle est co-responsable ou partenaire, la Ligue contre le cancer pilote deux actions du Plan Cancer 2014 - 2019 sur l'association des patients aux essais cliniques et l'expérimentation du patient-ressource dans le parcours de soin et la formation des professionnels de santé.

Membre fondateur de l'Union Internationale Contre le Cancer, en 1935, Justin GODART ayant saisi de façon visionnaire l'intérêt d'une mobilisation internationale, tant scientifique que sociale, contre cette maladie, la Ligue contre le cancer développe également son engagement international au sein de l'Association des Ligues Européennes contre le cancer et de l'Alliance des ligues francophones africaines et méditerranéennes.

Les événements de l'année 2017



2 ET 3 FÉVRIER

19^e colloque de la recherche contre le cancer, CLERMONT-FERRAND

4 FÉVRIER

sortie du film *Un regard, un espoir*, d'Arthur Delaire, à l'occasion de la journée mondiale contre le cancer



DU 13 AU 19 MARS

semaine nationale de lutte contre le cancer et 14^e opération Leclerc « Tous unis contre le cancer des enfants et adolescents »

MARS

la Ligue interpelle les candidats à l'élection présidentielle sur leurs intentions pour faire avancer la lutte contre le cancer

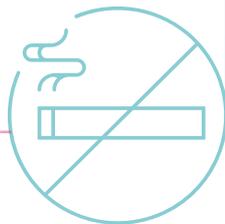


29 ET 30 AVRIL

10 000 motards collectent plus de 1,5 million d'euros lors de l'opération *Une rose, un espoir* (un record !)

31 MAI

lancement d'une campagne de communication sur les bénéfices de l'arrêt du tabac à l'occasion de la journée mondiale sans tabac



JUIN

édition du 6^e rapport de l'*Observatoire sociétal des cancers* : avoir un cancer après 75 ans, le refus de la fatalité



OCTOBRE

mois de mobilisation contre le cancer du sein. La Ligue dit stop au Pinkwashing !



20 OCTOBRE

la Ligue contre le cancer, en partenariat avec 34 organisations, interpellent le président de la République sur la nécessité de tenir ses engagements pour l'interdiction de la commercialisation du glyphosate

20 ET 21 OCTOBRE

1^{ères} journées des bénévoles de la Ligue



NOVEMBRE

lancement de la plateforme dédiée à la problématique « emploi et cancer » : emploicancer.ligue-cancer.net

DÉCEMBRE

lancement d'une campagne digitale d'appel au don #EnGuerreContreLeCancer



Les forces vives de la Ligue



1. LES BÉNÉVOLES : UN ENGAGEMENT PRÉCIEUX

Afin de répondre à la diversité des réalités locales et pour favoriser les initiatives et l'épanouissement des 13 500 bénévoles qui la composent, l'association s'est dotée d'une organisation décentralisée, de 103 entités juridiques distinctes, partout en France et dans les Dom-Tom.

La dynamique de la Ligue contre le cancer est nourrie de ce travail de terrain et des actions concrètes, qui forgent sa popularité.

En majorité, **les bénévoles s'investissent dans les manifestations (37 %) de type relais pour la vie et d'autres actions de collectes (28 %)**, qui permettent aussi d'informer sur les actions de l'association, **ainsi que dans les missions de l'association (25 %)** par des actions pour les personnes malades et leurs proches, de prévention et de représentation des usagers.

Les autres actions concernent des activités plus administratives, comme la gestion (comptabilité, saisie des dons, liens avec les notaires), la communication ou les partenariats d'entreprise.

En fonction de son expérience, de ses centres d'intérêt et de sa disponibilité, chaque bénévole peut trouver sa place au sein de la Ligue contre le cancer et ainsi contribuer à son développement. 21% des bénévoles ont l'âge d'être en activité professionnelle (dont 5 % de moins de 30 ans).

Près de 50 % des bénévoles de l'association offrent quelques heures par semaine ou par mois de leur temps à la lutte contre le cancer.

A la veille du centenaire de l'association, la force de la Ligue contre le cancer reposant sur ses ligueurs, le Conseil d'administration a souhaité les remercier et les valoriser lors d'une **journée événementielle novatrice** en octobre 2017.

Tous les Comités Départementaux, tant en métropole qu'en outre-mer, ont été invités à participer à cet événement studieux et festif, permettant échange d'expériences et travaux de réflexion autour d'ateliers participatifs sur les thèmes de l'engagement bénévole, la valorisation de cet engagement, l'amélioration et la prise en compte du parcours bénévole et le développement du bénévolat au sein de l'association.

Le travail des participants a donné lieu à une synthèse particulièrement riche, permettant d'identifier des pistes d'amélioration des pratiques pour conforter l'exercice du bénévolat à la Ligue contre le cancer.

L'intervention de la Vice-Présidente de France bénévolat et différents témoignages de bénévoles du réseau de l'association ont également nourri les échanges.

Chaque bénévole a pu, à l'occasion d'une photographie, écrire en un mot ce que représentait pour lui le bénévolat et ces messages clés ont été relayés sur les réseaux sociaux autour du 5 décembre, date de la journée nationale du bénévolat.

En 2017, près de 800 nouvelles propositions de bénévolat ont été adressées au siège de l'association et ont été transmises aux structures départementales.



2. LES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE : LES JEUNES EN ACTION

Agréée depuis le 15 juin 2016 par l'Agence du Service Civique, la Ligue contre le cancer accueille et accompagne des volontaires en service civique autour des valeurs d'engagement et de solidarité.

En mars 2017, une journée de mobilisation des tuteurs des volontaires a été organisée au siège de la Ligue. Ce moment de partage a donné lieu à une réflexion collaborative sur l'amélioration de l'accompagnement des volontaires dans le cadre d'une montée en puissance de l'intégration des volontaires dans notre association.

Les volontaires en service civique se mobilisent autour de 4 missions principales :

- > L'accompagnement et le soutien aux personnes malades et à leurs proches
- > L'accompagnement à la sensibilisation aux facteurs de risque du cancer où les volontaires vont à la rencontre de publics jeunes et animent des temps de prévention
- > L'animation et l'accueil dans les lieux de convivialité
- > L'aide à l'animation des réseaux sociaux et à la diffusion d'informations sur les actions sociales de la Ligue contre le cancer auprès des publics précaires.

La ligue contre le cancer a développé fortement son engagement. : 34 Comités Départementaux ont accueilli des volontaires en service civique en 2017 (+37,5 % d'augmentation du nombre de

Comités par rapport en 2016). Au total, ce sont plus de 90 volontaires qui ont été accueillis depuis juin 2016. La Ligue contre le cancer est convaincue que nombre de volontaires deviendront des ambassadeurs de la lutte contre le cancer.

3. LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE

À travers son dispositif « Temps Partiel Senior », la Fondation Orange a mis à disposition de la Ligue nationale contre le cancer, 14 salariés au sein de 13 Comités Départementaux en 2017. Membres à part entière des équipes ligueuses, les collaborateurs « Orange » apportent un soutien très précieux aux Comités et renforcent l'action quotidienne de la Ligue contre le cancer. Ce mécénat de compétences est aussi une source d'enrichissement humain mutuel.

4. LES SALARIÉS : DES COMPÉTENCES MULTIPLES AU SERVICE DU PROJET ASSOCIATIF

	2017	2016
Personnes physiques	602	566
Équivalent temps plein	423	404

Les effectifs salariés de la Ligue contre le cancer s'élèvent à 602 personnes physiques, soit 423 personnes en équivalent temps plein, respectivement en hausse de + 6,4 % (personnes physiques) et + 4,7 % (temps plein) par rapport à 2016, au bénéfice de l'activité des Comités Départementaux.

La formation : outil d'accompagnement, levier de développement

UNE ÉCOLE DE FORMATION INSCRITE DANS UNE DÉMARCHÉ QUALITÉ

La loi du 5 mars 2014 a confié à tous les financeurs de la formation professionnelle la responsabilité du suivi et du contrôle de la qualité des organismes de formation, pour améliorer la transparence de l'offre de formation et favoriser l'amélioration continue de la qualité des actions de formation.

En 2017, 1 849 stagiaires ont été formés, représentant 2 021 heures de formation.

Le décret du 30 juin 2015 a retenu 6 critères permettant d'évaluer la qualité des prestations proposées.

Après un travail rigoureux, La Ligue contre le cancer a pu être référencée puis référencée par différents Organismes Paritaires de Collecte Agréée, ceux-ci reconnaissant ainsi la démarche qualité de son offre de formation.

Pour mener à bien leurs missions, les bénévoles et salariés de la Ligue contre le cancer ont besoin de compétences spécifiques. L'école de formation, avec son offre large de 27 modules, répond à ces besoins variés sur tout le territoire.

Les bénévoles y apprennent aussi bien les valeurs et le fonctionnement de l'association qu'à accompagner les personnes malades, intervenir en milieu scolaire pour l'éducation à la santé ou la prévention solaire et tabagique.

Une partie de l'offre concerne les formations administratives (l'appropriation des outils comptables...) et d'autres contribuent au développement de l'association (management de bénévoles, prendre la parole en public...).

Plus de 88 % des Comités Départementaux proposent un parcours de formation à leurs bénévoles.

Pour offrir à un maximum de bénévoles la possibilité de se former, l'association décentralise ses formations, avec 73 % des formations en région,

représentant 142 sessions de formation.

Les formations les plus suivies sont celles d'intégration à l'association (connaissance de la Ligue et de la maladie cancéreuse, soit 25 % des personnes formées), et les formations « terrain » sur la relation bénévoles/malades et la prévention (respectivement 52 % et 13 %).

Dans le cadre du plan stratégique, la nécessité de former les Présidents des Comités Départementaux à l'exercice de leurs fonctions est apparue essentielle. Une formation de deux jours a été co-construite, en associant plusieurs d'entre eux à sa conception, présentant la Fédération et ses compétences et abordant principalement la responsabilité juridique et financière du Président, la gestion des ressources humaines et le contrôle interne.

La présentation des services rendus par le siège et ses collaborateurs est incluse dans ce module basé sur l'échange de pratiques entre Présidents récemment élus et Présidents expérimentés. La stratégie est également abordée pour sensibiliser les dirigeants à l'intérêt de la construction d'un plan de développement.

L'École de Formation de la Ligue contre le cancer en 2017

- 27 modules de formation
- 1 849 stagiaires
- 73 % des formations organisées en région

Un socle d'adhérents fidèles et généreux

Malgré un contexte national dégradé pour la générosité dans un contexte politique tendu (élections présidentielle et législatives) et d'incertitudes sur la fiscalité (transformation de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, élargissement annoncé de l'assiette de la Cotisation Sociale Généralisée et agenda incertain pour le prélèvement à la source notamment), la Ligue contre le cancer a pu compter sur la fidélité de la plupart de ses adhérents.

Le climat d'insécurité marqué par les attentats et les catastrophes naturelles, notamment l'ouragan Irma, ont contribué à la dégradation dudit contexte, particulièrement morose.

En 2017, avec 605 615 adhérents issus de tous les milieux sociaux, culturels et intergénérationnels, la Ligue a perdu environ 35 000 adhérents qui ont, selon différents enquêtes, reporté leur don à des années plus sereines.

Différents échanges au sein de France générosités ou du Comité du Don en Confiance montrent que l'année 2017 a été plus particulièrement difficile pour les grandes associations, à l'inverse d'associations d'hyper proximité ou très spécialisées. Il conviendra d'étudier si ce constat est circonstanciel ou s'il s'impose comme une tendance plus durable.

Cette tendance générale recouvre toutefois des évolutions contrastées, certains Comités Départementaux ayant connu une progression du nombre de leurs adhérents, en raison notamment d'une forte visibilité sur leur territoire et de la pertinence démontrée de leurs actions de proximité.

Aujourd'hui, 22 Comités Départementaux comptent plus de 10 000 adhérents alors que 19 en comptent moins de 2 000 et bénéficient pour certains, ponctuellement, de la solidarité fédérale.

Dans un tel contexte, le don moyen a toutefois légèrement augmenté et se situe à 77,13 euros, en hausse de 4,7 %. Le dynamisme de la collecte de fonds issue des actions numériques ou des actions dites « au contact » (marketing



de rue, porte-à-porte, sollicitations lors de manifestations...) mérite d'être souligné et constitue de toute évidence un axe de développement et de diversification du profil des donateurs.

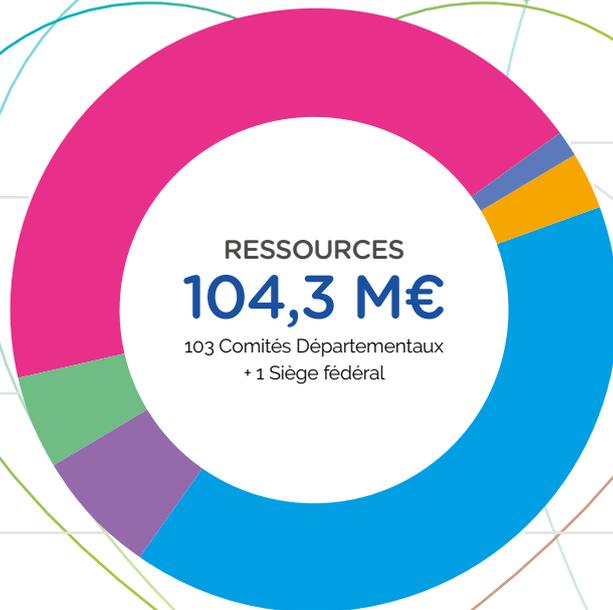
En 2017, un test a été mené auprès de donateurs potentiels à forte contribution, dont les résultats révèlent de grandes disparités, notamment selon les implantations géographiques.

Ressources et emplois 2017

LIBÉRALITÉS ET ASSURANCES VIE
45,2 M€

AUTRES PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
5,2 M€

AUTRES PRODUITS
7,1 M€



MÉCENAT ET PARRAINAGE
1,5 M€

SUBVENTIONS
3,4 M€

DONS
41,9 M€

4 actions de lutte



RECHERCHE



PRÉVENTION ET PROMOTION DES DÉPISTAGES



ACTIONS POUR LES PERSONNES MALADES



SOCIÉTÉ ET POLITIQUES DE SANTÉ

Répartition des emplois en 2017



67,2 M€ Missions sociales
18,9 M€ Fonctionnement
14,7 M€ Recherche de fonds

Répartition des missions sociales en 2017



36,4 M€ Recherche
21,3 M€ Actions pour les personnes malades
6,9 M€ Prévention et promotion des dépistages
1,1 M€ Société et politiques de santé
1,5 M€ Autres missions (international et formation)

Emplois 2017 financés par la générosité du public



63,1 M€ Missions sociales
16,6 M€ Fonctionnement
10,3 M€ Recherche de fonds

Immobilisations net du retraitement des dotations aux amortissements : -0.1 M€

> LES RESSOURCES 2017

Ressources collectées auprès du public

La générosité du public est depuis toujours la principale ressource de la Ligue contre le cancer. Les produits liés aux libéralités et assurances vie atteignent 45,2 M€ en 2017, soit - 3 % comparé à 2016. Les dons, à hauteur de 41,9 M€ sont stables par rapport à 2016 (- 0,1 M€).

Les autres produits issus de la générosité du public, constitués essentiellement des dons reçus lors de manifestations, totalisent 5,2 M€ comme en 2016.

Autres fonds privés

Les opérations de mécénat et de parrainage s'élèvent à 1,5 M€, en progrès de 0,7 M€ comparé à 2016.

Subventions

Les subventions reçues essentiellement des collectivités territoriales, soit 3,4 M€, restent stables depuis de nombreuses années et ne sont pas impactés par les fortes tensions budgétaires subies par ces financeurs.

Autres produits

Ils intègrent principalement les cotisations des adhérents pour 4,8 M€, en recul de 5,4 %, à l'instar du nombre d'adhérents. Les produits exceptionnels pour 1,5 M€ se rapportent à des annulations d'engagements des exercices précédents dans les missions sociales ainsi qu'à deux ventes de biens immobiliers dans les Comités Départementaux.

UNE ORGANISATION FINANCÉE PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ET LES COTISATIONS DE SES ADHÉRENTS

Les produits de la générosité du public, complété des cotisations des adhérents, représentent plus de 93 % du total des ressources de la Ligue.

> LES EMPLOIS 2017

Missions sociales

Les missions sociales de la Ligue contre le cancer s'élèvent à 67,2 M€, soit - 2 % par rapport à 2016. Le ratio missions sociales sur le total des emplois est égal à 66,7 %, en recul d'un point par rapport à 2016.

Frais de recherche de fonds

Le montant des frais de recherche de fonds atteint 14,7 M€ (+1,4 % par rapport à 2016). Les frais d'appels de dons ainsi que de libéralités et assurances vie sont relativement stables par rapport à 2016.

Frais de fonctionnement

Ces frais recouvrent les engagements des activités de support notamment en matière d'administration, de gestion du personnel, de communication institutionnelle, de comptabilité, d'audit interne, d'analyse juridique, d'informatique, de charges liées au bâtiment, de dotations aux amortissements, etc. Ils totalisent 18,9 M€, progressant de 3,7 % comparé à 2016, principalement du fait de la hausse des frais de communication.

Le maillage territorial, qui constitue la spécificité et la force de la Ligue contre le cancer, engendre des coûts de fonctionnement incompressibles inhérents à cette organisation décentralisée, ce qui rend difficile l'interprétation de la comparaison des ratios avec ceux d'autres organismes caritatifs centralisés.

Résultat de l'exercice 2017

L'année 2017 présente un résultat net excédentaire de 3,2 M€, ce qui permet d'abonder les réserves de la Ligue, qui correspondent désormais à près de 12 mois d'activité moyenne des 3 derniers exercices. Ce niveau de réserves est dans la fourchette recommandée par la Ligue contre le cancer à l'ensemble de son réseau.

> COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN DE LA FÉDÉRATION 2017

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (M€)	2017	2016
Produits d'exploitation	102,2	102,8
Charges d'exploitation	-100,8	-101,0
Résultat d'exploitation	1,4	1,8
Produits financiers	1,2	1,4
Charges financières	-0,1	-0,1
Résultat financier	1,1	1,3
Résultat courant avant impôts	2,5	3,1
Produits exceptionnels	1,4	1,1
Charges exceptionnelles	-0,5	-0,5
Résultat exceptionnel	0,9	0,6
Solde des ressources affectées	0	0,1
Impôts	-0,2	-0,2
Résultat net	3,2	3,6

BILAN ACTIF ET PASSIF (M€)	2017			2016
ACTIF (EN M€)	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Actif immobilisé	57,6	20,6	37,0	37,6
Actif circulant	146,4	0,5	145,9	139,9
Charges constatées d'avance	1,1	N/A	1,1	0,9
TOTAL ACTIF	205,1	21,1	184,0	178,4
Engagements reçus			52,7	54,2
PASSIF (EN M€)			NET	NET
Fonds associatifs			135,3	132,1
Provisions pour risques et charges			3,5	3,2
Fonds dédiés			2,0	2,0
Emprunts et dettes financières			1,8	2,0
Autres dettes et avances			41,4	39,1
Produits constatés d'avance			0,0	0,0
TOTAL PASSIF			184,0	178,4
Engagements donnés			5,2	5,3

RÉSULTAT D'EXPLOITATION**+1,4 M€** (+1,8 M€ en 2016)

Les produits d'exploitation totalisent 102,2 M€ (-0,6 M€ comparé à 2016). Ils sont essentiellement composés des produits de la générosité du public, des partenariats, des subventions des collectivités territoriales et de ventes diverses.

Les charges d'exploitation atteignent 100,8 M€ et sont sensiblement identiques à 2016 (-0,2 M€). Elles intègrent notamment les frais de personnel, les dotations aux amortissements, les frais relatifs aux locaux et ceux liés aux opérations de marketing.

RÉSULTAT FINANCIER**+1,1 M€** (+1,3 M€ en 2016)

Les produits financiers s'élèvent à 1,2 M€ (-0,2 M€ comparé à 2016), dans un contexte de baisse des taux de rémunération des placements.

Les charges financières de 0,1 M€ sont relativement stables comparé à 2016. Elles correspondent pour l'essentiel aux intérêts des emprunts contractés par les Comités Départementaux et à des dotations sur placements.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL**+0,9 M€** (+0,6 M€ en 2016)

Ce résultat intègre en outre des annulations d'engagements des exercices antérieurs dans les missions sociales, ainsi que des produits liés à des cessions de siège social de Comités Départementaux.

SOLDE DES RESSOURCES AFFECTÉES ET CHARGES D'IMPÔTS**-0,2 M€** (-0,1 M€ en 2016)

Les reprises de fonds dédiés atteignent 2,5 M€. Elles correspondent à l'utilisation en 2017 des financements affectés des exercices antérieurs.

Les dotations aux fonds dédiés de 2,4 M€ matérialisent la part non utilisée de ressources affectées par les tiers financeurs sur l'exercice 2017. La charge d'impôts de 0,2 M€ sur les activités fiscalisées est stable.

RÉSULTAT NET : +3,2 M€ (+3,6 M€ en 2016)

Ce résultat résulte à près de 44 % du résultat d'exploitation et à 34 % des résultats des opérations financières.

Les réserves financières de la Ligue

93 % des ressources de la Ligue contre le cancer provient de la générosité du public et des cotisations.

Cette spécificité rend les ressources de la Ligue particulièrement sensibles à la conjoncture générale et à la multiplication des sollicitations dont la population fait l'objet.

Aussi, la Ligue contre le cancer procède à une gestion prudentielle de ses fonds pour garantir le respect des engagements pluriannuels en cas de baisse conjoncturelle de ses ressources.

Un fonds de roulement de 6 à 12 mois des engagements totaux assure la continuité de l'activité de la fédération (Siège et 103 Comités Départementaux).

Le volume de trésorerie de fin d'année s'explique par la part très significative des dons et, dans une moindre mesure, de legs encaissés en fin d'exercice.

Les engagements inscrits au passif du bilan en fin d'année, principalement en matière de recherche, sont généralement honorés dès le premier trimestre de l'année suivante.

Les excédents de trésorerie des Comités Départementaux et ceux du Siège de la Fédération sont placés sur des supports sécurisés et pour l'essentiel disponibles.

Vous pouvez accéder aux comptes sur :

www.ligue-cancer.net

Rubrique "Je découvre la Ligue"

www.journal-officiel.gouv.fr

Site du Journal Officiel

Sur simple demande écrite au Siège de la Fédération :

Ligue contre le cancer
Délégation aux affaires financières
14, rue Corvisart
75013 Paris

Une gestion vigilante et rigoureuse

Soucieuse de répondre aux attentes légitimes des donateurs en matière de rigueur de gestion et de transparence des comptes, la Ligue contre le cancer est soumise à différents contrôles internes et externes.

LE COMITÉ D'AUDIT INTERNE

Sa mission est d'évaluer, de prévenir et de contrôler les risques financiers et non financiers potentiels auxquels la Fédération (son Siège et les Comités Départementaux) est susceptible d'être exposée par ses activités.

Elle consiste notamment à s'assurer de la formalisation de la mise en œuvre et du respect des procédures de contrôle interne et des obligations réglementaires, ainsi que du suivi régulier des orientations de la Fédération.

Le Comité d'Audit Interne prépare également l'examen des comptes annuels et combinés par le Conseil d'Administration de la Fédération.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les comptes sociaux et combinés de la Ligue sont certifiés par le commissaire aux comptes associé du cabinet KPMG. Celui-ci a été nommé à l'Assemblée Générale de 2015, pour une durée de 6 ans.

Dans le cadre de ses travaux d'audit des comptes combinés, il effectue, chaque année, une revue limitée sur le contrôle interne de plusieurs Comités Départementaux, en complément des audits réalisés par le Service d'Audit Interne et le Comité du Don en Confiance.

LE DON EN CONFIANCE

La Ligue contre le cancer est membre agréé du Don en Confiance, association Loi 1901 de droit privé, créé en 1989, qui rassemble près de 90 associations caritatives.

Cet organisme a la volonté de préserver et développer une relation de confiance avec les donateurs. En s'appuyant sur une charte de déontologie, il exerce la mission de contrôle de l'appel à la générosité du public et de l'utilisation des fonds collectés, en veillant à l'engagement de l'association sur les principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales.

En adhérant de façon volontaire au Don en Confiance, la Ligue contre le cancer s'engage au respect de la charte de déontologie, dont deux contrôleurs assurent un contrôle continu au Siège de la Fédération et dans quelques Comités Départementaux différents chaque année.

La Commission d'agrément du Comité de la Charte, après une étude approfondie du rapport des contrôleurs, a renouvelé l'agrément triennal de la Ligue contre le cancer le 1^{er} décembre 2016.

LA COUR DES COMPTES

L'une des missions de la Cour des comptes est le contrôle de l'emploi des ressources issues de la générosité du public. Le dernier rapport sur la Ligue contre le cancer, publié en février 2015, est consultable sur : www.ccomptes.fr.

L'audit interne, une démarche fédérale méthodique d'amélioration continue

Depuis 2010, le Comité d'Audit Interne de la Fédération veille à la prévention et à la maîtrise des principaux risques dans l'exercice des missions de la Ligue contre le cancer, dans une optique d'amélioration régulière des pratiques.

Le Comité d'Audit Interne est composé de 5 administrateurs nationaux choisis pour leurs compétences en matière d'audit, de contrôle interne et de démarche qualité ou leur connaissance approfondie du fonctionnement et de la gouvernance d'un Comité Départemental, ainsi que de deux Présidents de Comités Départementaux.

Son Président, nommé par le Conseil d'Administration parmi les membres du Comité d'Audit Interne, rapporte à chaque séance du Conseil d'Administration sur les travaux conduits dans le cadre du plan d'audit interne annuel.

Attentif au strict respect de certaines règles fondamentales, le Comité d'Audit Interne développe aussi une aide méthodologique et des conseils aux Comités Départementaux. Il assure un suivi des contrôles externes effectués.

L'identification des principaux risques, tant au Siège de la Fédération que dans les Comités Départementaux, et la connaissance des procédures et des modes opératoires, permettent de s'assurer de l'efficacité et de la pertinence du contrôle interne.

La Ligue contre le cancer a renforcé la fonction d'audit interne, en recrutant un salarié supplémentaire expérimenté en qualité de Délégué à l'Audit Interne.

Le Comité d'Audit Interne s'appuie donc sur le service d'audit interne, composé de deux salariés et de plusieurs auditeurs bénévoles engagés dans un Comité Départemental de la Ligue contre le cancer ou principalement extérieurs à l'association.

Le Service d'Audit Interne a entrepris la mise à jour de la cartographie des risques, dont la dernière version datait de 2015, afin d'identifier de façon ciblée les risques majeurs pour la Fédération et d'identifier, au regard de chacun d'eux, des actions de prévention.

Les travaux conduits en 2017 ont porté sur la définition de nouvelles procédures et instructions à destination des Comités Départementaux, particulièrement sur l'identification et la prévention des risques de conflits d'intérêts ainsi que sur les risques de requalification des prestataires de services en contrats de travail. Plusieurs pratiques de gestion et de comptabilisation ont été revues, notamment sur la comptabilisation et le suivi des fonds dédiés dans les Comités Départementaux.

Le Service d'Audit Interne s'est assuré du respect par les Comités Départementaux et le Siège de la Fédération de la réglementation sur la publication des comptes au Journal Officiel ou la déclaration des modifications de gouvernance ou de statuts à la Préfecture.

Il a réalisé en 2017 quatre suivis d'audits et deux audits complets de Comités Départementaux.

La proximité et une envergure nationale : une singularité précieuse

Implantée partout en métropole et en Outre-Mer, la Ligue contre le cancer, grâce au dynamisme de ses 103 Comités Départementaux, agit auprès des personnes malades, de leurs proches et de l'ensemble de la population.

La restructuration de l'offre de soins et l'évolution des prises en charge, avec des séjours hospitaliers raccourcis et le virage ambulatoire, renforcent l'intérêt de la présence humaine de la Ligue contre le cancer dans chaque département pour accompagner les personnes malades et leurs proches dans un parcours de soins long et parfois complexe.

Les personnes malades trouvent auprès de l'association des informations sur la maladie et ses conséquences ainsi qu'un accompagnement dès le diagnostic jusqu'à l'après-traitement. Divers Ligueurs, représentants des usagers dans les instances des établissements de santé ou des Agences Régionales de Santé, contribuent à promouvoir les droits des personnes malades. Les Comités Départementaux se mobilisent aussi auprès de tous les citoyens, quel que soit leur âge, pour les sensibiliser aux facteurs de risque du cancer et à la participation aux dépistages organisés. Ces actions de terrain, ainsi que la valorisation des projets de recherche soutenus par la Ligue contre le cancer, sont un levier essentiel de collecte de fonds.

Les Comités Départementaux disposent de leur propre Conseil d'Administration composé de bénévoles élus en Assemblée Générale et d'une autonomie budgétaire pour conduire leurs actions sous la responsabilité du Président.

Rassemblés au sein de la Fédération, les Comités Départementaux inscrivent leurs activités en cohérence avec les orientations nationales définies par le Conseil d'Administration fédéral.

Le Conseil d'Administration de la Fédération, élu en Assemblée Générale, est composé de 30 membres bénévoles, les représentants des Comités Départementaux étant majoritaires (16 membres). D'autres personnes élues reconnues pour leurs compétences en cancérologie (6 membres) ou leur expertise (6 membres, dont au moins un représentant des personnes malades) y siègent également, ainsi que 2 personnes qualifiées supplémentaires choisies par le Conseil d'Administration. Le mandat des administrateurs nationaux est de 6 ans, ceux-ci étant rééligibles au maximum 2 fois.

Le Président et le Bureau de la Fédération sont élus par le Conseil d'Administration parmi ses membres.

La moitié du Conseil d'Administration est renouvelée tous les 3 ans ; un nouvel administrateur national a été élu en 2017.

> COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION AU 31 DÉCEMBRE 2017

Représentants des Comités Départementaux :

Jean-Claude ARNAL, Geneviève BORDE-EGUIMENDYA, Jean-François BOSSET, Bernard COUDERC, Jacques FATOU, Francis FLAMAIN* (Secrétaire Général Adjoint), Marie-Jeanne FOSSATI, Pierre GAROSI* (Trésorier), Hervé GAUTIER, Gérard HORTALA, Gérard LEPEU, Patrick MICHAUD, Catherine SIMONIN* (Secrétaire Générale), Jean-François TOURTELIER* (Trésorier Adjoint), Roger TOUSSAINT, Paul TRUONG.

Personnalités qualifiées en cancérologie :

Philippe BERGEROT, Franck CHAUVIN* (Vice-Président), Jacqueline GODET* (Présidente), François GUILLEMIN, Simon SCHRAUB, Jean-Paul VERNANT.

Autres personnalités qualifiées apportant leur expertise :

Giuseppe BALDACCI, Guy BERGER, Claudine BERGOIGNAN-ESPER* (Vice-Présidente), Albert HIRSCH, Jacques METAIS, Graziella FUMAGALLI (représentante des personnes malades)

Administrateurs supplémentaires :

Marie-Hélène BOIDIN-DUBRULE, Catherine GRAS

Une gouvernance participative et transparente

En amont de chaque séance du Conseil d'Administration fédéral, soit *a minima* 4 fois par an, des Commissions ou Comités, impliquant plusieurs représentants de Comités Départementaux, conçoivent des recommandations et des outils d'intervention, qui favoriseront une mise en œuvre cohérente des actions des missions sociales approuvés par le Conseil d'Administration.

D'autres veillent au développement des ressources de la Fédération et à leur utilisation rigoureuse, ainsi qu'au respect des procédures.

La composition et le règlement intérieur de toutes ces commissions et Comités, à savoir : Conseil Scientifique National, Commission Actions Pour les Personnes Malades, Prévention-Dépistage, Société et Politiques de Santé, Communication et Développement, Inter-Commission Internationale, Comité Financier, Comité d'Audit Interne et Comité de Gestion des Placements, ont été approuvés par le Conseil d'Administration fédéral.

Le Conseil d'Administration fédéral a par ailleurs débattu lors d'un séminaire de la politique de la Ligue contre le cancer en matière de soutien à la Recherche.

Le Bureau de la Fédération se réunit tous les 15 jours, sa composition étant élargie régulièrement aux Présidents des Commissions.

Outre l'Assemblée Générale de la Fédération, qui rassemble des représentants des Comités Départementaux, plusieurs temps forts d'information et d'échanges de pratiques jalonnent la vie de l'association et contribuent au renforcement des compétences.

La Conférence des Présidents permet d'évoquer les enjeux et les objectifs majeurs de la Fédération et de mobiliser chacun d'eux dans leur mise en œuvre.

La préparation des États Généraux de la Prévention des Cancers, le parcours éducatif de santé et le Programme d'Actions Toutes Entreprises ont notamment été évoqués lors du colloque des missions sociales.

Deux journées de valorisation du bénévolat ont été organisées en octobre 2017.

Le Conseil d'Administration du 6 juin 2017 a adopté un formulaire unique de déclaration d'intérêts, devant être complété par tout membre d'une instance de gouvernance de la Ligue contre le cancer, et la mise en place d'un Comité de Déontologie composé d'une personne qualifiée extérieure et de deux administrateurs nationaux.

Être administrateur à la Ligue contre le cancer est un engagement bénévole désintéressé, seuls les frais de déplacement et d'hôtellerie étant remboursés sur justificatifs et selon un barème.

La masse salariale et les emplois du Siège de la Fédération sont votés par le Conseil d'Administration fédéral. Le recrutement du Directeur Général est soumis à l'avis du Conseil d'Administration, qui se prononce sur sa délégation de pouvoirs et de signature comme sur toute autre délégation à un collaborateur du Siège.

La Ligue des Outre-mers : diversité et créativité



Le cancer frappe plus durement encore dans la France des Outre-mers. Certains publics y sont moins protégés des risques de cancer, dont plusieurs sont surexprimés. Les dépistages y sont moins accessibles et certaines prises en charge ou certains traitements ne sont pas toujours possibles sur place, obligeant les personnes malades à être soignées en Métropole, avec pour conséquences un isolement et des dépenses personnelles significatives. Des précarités économiques et sociales plus marquées aggravent cette situation sanitaire défavorable, l'année 2017 ayant été malheureusement très difficile du fait de plusieurs événements tragiques, notamment en Guadeloupe, à Saint-Barthélemy et Saint-Martin avec les conséquences de l'ouragan Irma ou en Martinique avec l'incendie du CHU de Pointe-à-Pitre.

Dans ce contexte critique, les Ligueurs des Comités ultramarins n'ont pas faibli. Leur engagement s'est manifesté plus fortement encore, tant auprès des personnes malades et de leurs proches que pour mener des actions de prévention, d'information ou de promotion des dépistages.

Pour être au plus proche des personnes fragilisées par le cancer, les Comités d'Outre-mer ont su fait preuve de créativité, d'innovation et d'efficacité. Ainsi, en Guyane, à Cayenne, des locaux dédiés aux personnes malades ou leurs proches ont été ouverts. En Nouvelle-Calédonie, à Nouméa, le Comité Départemental s'est installé au cœur d'un centre de soin et de radiologie. La maison d'accueil de la Ligue contre le cancer au CHU de Fort-de-France en Martinique, s'est développée et un programme spécifique pour les enfants, adolescents et jeunes adultes atteints de cancer a été conçu à la Réunion pour un lancement en 2018. Le Comité Départemental de Polynésie intensifie les sessions d'informations grand public, y compris dans ses îles les plus reculées.

Les capacités notamment financières des Comités ultramarins étant contraintes, ceux-ci peuvent heureusement compter sur la solidarité fédérale de la Ligue contre le cancer et bénéficier de soutiens significatifs, preuves de l'attachement que portent tous les Ligueurs à ses Comités les plus éloignés de la Métropole qui sont, bien souvent, précurseurs en innovations sociales et remarquables par leur engagement solidaire.



La Ligue engagée au plan international

OUVRAGE « LES CANCERS EN AFRIQUE FRANCOPHONE »

Le cancer est un fléau qui sévit dans les pays à faible et moyen revenu. Dans ce contexte, la Ligue et l'ALIAM ont élaboré un ouvrage de synthèse, mettant en lumière les faits marquants du cancer en Afrique francophone, à destination des décideurs et des professionnels de santé. Plus que l'exhaustivité, une volonté pédagogique et un souci de clarté ont guidé l'écriture de cet ouvrage. Celui-ci est le fruit du travail collectif de 34 contributeurs issus de 14 pays d'Afrique et d'Europe, encadrés par un comité de coordination et un comité éditorial, composés par des membres de l'ALIAM et de la Ligue contre le cancer. Il a été présenté lors de la cérémonie d'ouverture des 6^e Rencontres de l'ALIAM à Brazzaville. Le Pr Serigne Gueye, alors président de l'ALIAM, l'a remis officiellement à la Ministre de la Santé et de la Population et au Ministre de l'Enseignement Supérieur du Congo, ainsi qu'à la représentante de l'OMS au Congo.

SOUTIEN À L'ONCOLOGIE PÉDIATRIQUE À TRAVERS LE GFAOP

En 2017, la Ligue contre le cancer a soutenu, dans le cadre d'une convention triennale, le programme de formations délivré par le Groupe Franco-Africain d'Oncologie Pédiatrique (GFAOP). Parmi elles, la formation menée par l'Université de Rabat, en partenariat avec l'Université Paris-Sud, a été suivie par 72 médecins de plus de 15 pays entre 2014 et 2017. Un groupe d'anatomopathologistes référents des diagnostics a été créé, au sein des Unités d'Oncopédiatrie du GFAOP implantées en Afrique francophone.



L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS ET LA LUTTE CONTRE LE TABAC : DEUX CAUSES EUROPÉENNES

La Ligue contre le cancer a continué d'être active au sein de la « Task Force » de l'ECL (European Cancer Leagues), réunissant les 25 associations européennes signataires de la déclaration de demande d'accès pour tous aux médicaments innovants en cancérologie. Cette *Task Force* a pour objectifs de rendre plus transparent le processus de fixation des prix, entre États et industriels pharmaceutiques et de faire participer les patients aux instances qui les déterminent.

La Ligue contre le cancer contribue également au plaidoyer européen sur le tabac, en prévision de la révision de la Directive européenne sur les taxes des produits du tabac qui vise à optimiser les mesures fiscales, telles que prévues dans l'article 6 de la CCLAT. Elle œuvre aussi au niveau de l'OMS Europe pour la mise en place du paquet neutre européen.

La valorisation de notre engagement



MOBILISATION SUR LE TERRAIN ET MISE EN AVANT DE LA PROXIMITÉ

Informers, sensibiliser, faire connaître les actions de la Ligue contre le cancer, recruter de nouveaux bénévoles et appeler à la générosité du public : les objectifs sont nombreux. Les 103 Comités Départementaux se mobilisent sur le terrain notamment lors de *Mars bleu*, d'*Octobre rose* et du *Moi(s) sans tabac* en novembre. *La Semaine nationale de lutte contre le cancer*, soutenue par une campagne médiatique tant locale que nationale, a été organisée conjointement avec l'opération « Tous unis contre le cancer des enfants et des adolescents » en partenariat avec E. Leclerc. Celle-ci a permis de collecter le montant record de plus de 1 million d'euros. Les 8 *Relais pour la vie* organisés en 2017 ont mobilisé de nombreuses équipes, qui ont couru et collecté pour la Ligue contre le cancer afin de financer un projet local. Les motards de l'association *Une rose, un espoir* ont sillonné 18 départements pour offrir des roses aux habitants en échange d'un don minimum de 2 euros et ont permis de collecter plus de 1,5 million d'euros.

SOUTIEN AUX PLAIDOYERS

La Ligue contre le cancer promeut ses plaidoyers auprès des medias, du grand public et des décideurs. En 2017, plusieurs combats initiés de longue date ont fait l'objet de communications : lettre ouverte au président de la République pour demander l'interdiction du glyphosate, communications régulières auprès des medias pour faire connaître les évolutions du droit à l'oubli, questions aux candidats aux élections présidentielles sur les grands enjeux de la lutte contre le cancer. Le prix des traitements anticancéreux innovants a également donné lieu à plusieurs prises de parole et à la réalisation d'une vidéo, en partenariat avec Brut.fr, qui a généré plus de 300 000 vues.

PARTICIPATION AUX ACTIONS DE LUTTE

Outre les campagnes de promotion des dépistages du cancer du côlon et du sein à l'occasion de *Mars bleu* et d'*Octobre rose*, la Ligue contre le cancer a accompagné les fumeurs *via* une nouvelle campagne sur les bénéfices de l'arrêt du tabac. Le lancement d'une plateforme web novatrice, *Emploi & Cancer*, a été l'opportunité de prendre la parole sur ce sujet sensible auprès des medias et du grand public sur les réseaux sociaux.



RALLIEMENT DES LIGUEURS

Pour appeler à la solidarité de tous les ligueurs et d'autres citoyens, des campagnes de communication ont été menées en 2017 sur différents médias (télévision, radio, presse). Cette année, la première campagne d'appel à dons 100 % numérique, #enguerrecontrelecancer, a permis de collecter plus de 1,5 million d'euros. France télévisions, partenaire de la Ligue contre le cancer, a favorisé une large diffusion de messages, notamment ceux endossés par plusieurs animateurs engagés auprès de l'association dans la lutte contre le cancer.

VIRAGE VERS LE NUMÉRIQUE

Désormais, tant à l'échelle locale que nationale, toutes les actions de la Ligue se déclinent dans l'écosystème numérique, dont elle est un acteur reconnu et recherché.



VIVRE, LE MAGAZINE CONTRE LE CANCER

Chaque trimestre, la Ligue contre le cancer édite son magazine *Vivre* à destination des personnes malades et de leurs proches. Il contribue à ce que les personnes touchées par un cancer se familiarisent avec la maladie et leur apporte indirectement une reconnaissance sociale. Chaque trimestre, *Vivre* parle de façon didactique et en des termes accessibles de la recherche contre le cancer, des traitements d'aujourd'hui et de demain, des actions de prévention, de l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches. Une question de fond relative à la société face au cancer est également approfondie dans un dossier spécifique. Le magazine donne aussi des conseils pratiques et se nourrit des expériences du terrain et de la connaissance fine des attentes des personnes malades et de leurs proches par un contact quotidien avec ces dernières.

Dossiers thématiques traités en 2017 :

- N° 373** : La musicothérapie adoucit les maux
- N° 374** : La tête dans les nouages
- N° 375** : Nutri-score : apprendre à bien manger
- N° 376** : Cancer en zone rurale : la double peine ?

Disponible par abonnement (4 numéros par an pour 5 €) sur www.ligue-cancer.net/vivre ou auprès des Comités Départementaux.

CHIFFRES CLÉS EN 2017

1 800 000 visiteurs
sur le site ligue-cancer.net

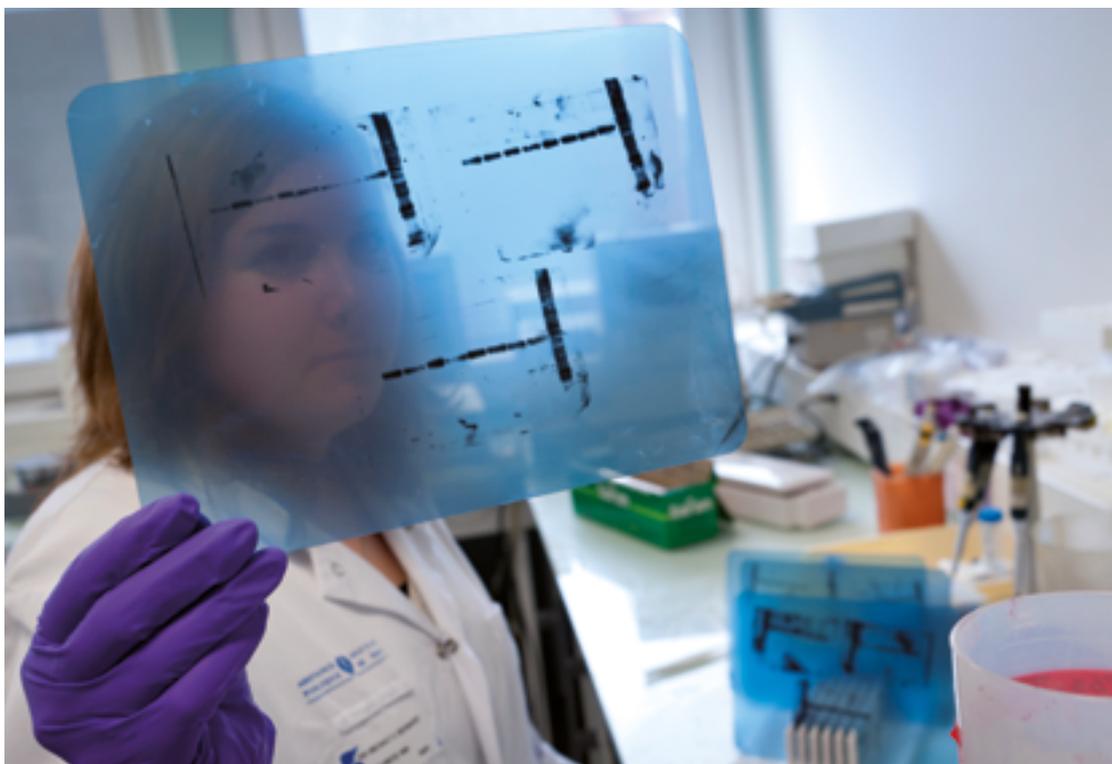
120 000 fans Facebook

90 pages Facebook
de Comités Départementaux

70 000 abonnés
Twitter

28 900 retombées presse

La Politique de soutien à la recherche de la Ligue



La Ligue contre le cancer a investi 36,45 millions d'euros dans le soutien à la recherche en 2017 (voir **figure 1**). Ce montant la positionne, cette année encore, comme le premier financeur associatif indépendant de tout le *continuum* de la recherche sur le cancer en France (voir **figure 2**, p. 24-25).

Afin de faire un bilan de cet engagement dans le soutien à la recherche et de débattre des orientations futures, un séminaire de réflexion spécifique du Conseil d'Administration de la Ligue s'est tenu le 4 mai 2017. Les membres du Conseil d'Administration ont missionné le Professeur François Guillemin, nouveau Président du Conseil Scientifique National, pour réfléchir à une optimisation de la masse critique du soutien apporté par la Ligue contre le cancer à la recherche en améliorant la coordination entre les Actions Nationales, proposées par le Conseil d'Administration de la Fédération, et les Actions Régionales, gérées par les Comités Départementaux. L'idée maîtresse est de renforcer la synergie des dispositifs de soutien nationaux et

régionaux afin que les moyens confiés à la Ligue par ses donateurs et testateurs puissent être valorisés le plus efficacement possible. **En 2017, le montant total du soutien à la recherche financée par les Comités Départementaux s'est élevé à 23,84 millions d'euros**, soit 12,68 millions d'euros pour les Actions Nationales et 11,16 millions d'euros pour les Actions Régionales. Le montant du soutien à la recherche financé par le siège de la Fédération s'est élevé à 12,61 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration a également confirmé l'attachement à ce que la Ligue contre le cancer conserve sa position de premier financeur de la recherche contre le cancer à un moment où la multiplication des associations faisant appel à la générosité du public, ajoutée à la pression économique qui s'exerce sur nos concitoyens, modifie profondément la donne dans le secteur caritatif du financement de la recherche sur cette maladie. Il réaffirme ainsi, s'il en était besoin, que la recherche est la principale mission de la Ligue contre le cancer.

Figure 1

Budget du soutien à la recherche en 2017 et actions financées.

FINANCEMENT GLOBAL DE LA RECHERCHE EN 2017

36,45 M€



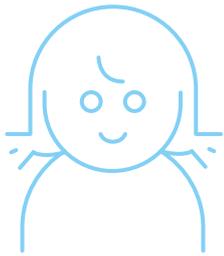
Figure 2

Le continuum de la recherche sur le cancer



Détail de l'ensemble des financements disponible dans le Rapport de la Recherche, **Tableau 1, p. 36.**

soutenue en 2017.



ACTIONS NATIONALES

Enfants,
Adolescents
et Cancer

Projets

> **0,81 M€**

> 11 dont 4 nouveaux



ACTIONS CONCERTÉES PAR CANCER

Partenariats
INCa / ARC

PAIRs

> **0,82 M€**

> 2 programmes
(formes précoces
du cancer du sein ;
pédiatrie)

Priorité Cancers Tabac

> **0,46 M€**

> 3 projets



ACTIONS RÉGIONALES

Recherche fondamentale

> **8,59 M€**

> 360 projets

Recherche clinique

> **1,22 M€**

> 35 projets

Jeunes chercheurs

> **0,5 M€**

> 24

Recherche en épidémiologie

> **0,16 M€**

> 9 projets

Recherche en sciences humaines et sociales

> **0,1 M€**

> 5 projets

2017, UNE ANNÉE CRUCIALE POUR LA RECHERCHE EN CANCÉROLOGIE PÉDIATRIQUE

La Ligue est depuis de nombreuses années fortement engagée dans le soutien à la recherche sur les cancers des plus jeunes : enfants, adolescents et jeunes adultes. Cet engagement représente un montant total de **2,51 millions d'euros en 2017 (incluant 805 K€ pour le programme « Enfants, Adolescents et Cancer »), soit une augmentation de près de 50 % par rapport à l'année 2016.** Il se concrétise par le financement de **34 projets** relevant des domaines de la **recherche fondamentale et translationnelle (1,41 M€)**, de la **recherche clinique (765 K€)**, de l'**épidémiologie (244 K€)** et des **Sciences Humaines et Sociales (90 K€)**.

Certains projets sur les cancers pédiatriques sont également financés dans le cadre des actions menées en partenariat avec l'INCa et la Fondation ARC : le soutien aux six centres d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie pédiatrique (CLIP²) et les trois projets du nouveau programme intégré de recherche sur les cancers (PAIR) dédié à la pédiatrie. L'effort de la Ligue concernant le cancer des plus jeunes s'inscrit donc dans une dynamique nationale, qui doit aboutir à l'identification de nouveaux traitements, à un accès facilité aux innovations thérapeutiques issues de la recherche, à des prises en charge moins préjudiciables à la qualité de vie des jeunes patients pendant leur traitement notamment, à distance de celui-ci, quand ils seront devenus adultes.

LES AVANCÉES DE LA RECHERCHE SUR LE CANCER EN 2017

La dernière décennie s'est révélée extrêmement prolifique dans le domaine de la recherche sur la biologie des cancers et des avancées que l'on en attend. La montée en puissance de la médecine génomique du cancer, la confirmation de l'existence des cellules souches cancéreuses, la compréhension de plus en plus fine du microenvironnement tumoral ou encore le développement de l'immunothérapie anticancéreuse en constituent quelques exemples particulièrement saillants. **Les programmes Equipes labellisées et Cartes d'identité des Tumeurs[®], dotés respectivement de 8,55 et 1,44 millions d'euros en 2017** jouent un rôle moteur dans le développement et la valorisation auprès du malade de la recherche fondamentale sur le cancer.

Sélectionnées et financées pour leur excellence, les 93 équipes labellisées en 2017 développent des projets en pleine adéquation avec les

évolutions récentes de la recherche fondamentale en cancérologie. **35 % des articles scientifiques publiés en 2017 par les équipes labellisées sont parues dans des revues généralement qualifiées de très bon ou d'excellent niveau** (en raison de la valeur de leur facteur d'impact). L'engagement de la Ligue sur le long terme auprès de certaines de ces équipes a contribué à l'avancement de leurs projets « jusqu'aux patients », avec notamment le lancement d'essais cliniques. D'autres équipes, plus récemment labellisées, explorent de nouveaux champs d'investigation du cancer particulièrement innovants comme la mécanobiologie ou la visualisation et l'étude en temps réel des mécanismes immunitaires et moléculaires impliqués dans la maladie.

Dans le domaine de la génomique des cancers, le programme **Cartes d'identité des Tumeurs[®]** est entré depuis quelques années dans une phase de valorisation clinique très active.

Le kit CIT côlon, développé afin de guider le choix des traitements du cancer du côlon, a été validé sur une cohorte de plus de 1 700 patients, issue de l'essai clinique PETACC-8 de la Fédération Francophone de Cancérologie Digestive. Ce résultat, très prometteur, a fait l'objet d'une présentation orale lors de l'édition 2017 du congrès international de l'Association Américaine d'Oncologie Clinique (ASCO). Un nouvel essai clinique, BIONIKK ([NCT02960906](#)) portant sur le traitement du cancer du rein métastatique en fonction des sous-types moléculaires de la maladie définis par CIT a démarré en juin 2017. BIONIKK s'ajoute à deux autres essais cliniques, POLCA ([NCT02444000](#), oligodendrogliomes codélétés 1p19q) et PACAomics ([NCT01692873](#), cancer du pancréas), se fondant sur les résultats de l'équipe CIT. Concernant le cancer du pancréas, l'année 2017 a également été marquée par la publication dans la revue *Cell reports*⁽⁴⁾ de recherches menées par l'équipe CIT en collaboration avec l'équipe labellisée du Professeur Juan Iovanna (Inserm U1068, CNRS UMR 7258). Ces travaux pourraient ouvrir la voie au développement de nouvelles stratégies thérapeutiques fondées sur le repositionnement pharmaceutique de l'Ezétimibe, un traitement de l'hypercholestérolémie.

Le soutien aux jeunes chercheurs, finançant majoritairement des projets de recherche fondamentale, a représenté en 2017 un montant de **7,85 millions d'euros pour un total de 251 jeunes chercheurs**, doctorants et post-doctorants.

SUR LE FRONT DE LA RECHERCHE CLINIQUE

L'amélioration de l'accès de tous à des soins novateurs partout en France est un des axes majeurs de l'action de la Ligue. Le soutien à la recherche clinique constitue un de ses axes avec un montant d'environ 3,6 millions d'euros investis par la Ligue dans les actions nationales en 2017. Sur ce montant, 2 millions d'euros sont consacrés à des partenariats, avec R&D UNICANCER, l'INCa et l'Organisation Européenne pour la Recherche et le Traitement du Cancer (EORTC), ayant pour objet le financement d'essais cliniques portant sur des thématiques jugées prioritaires par la Ligue contre le cancer. Selon cette logique, le programme AcSé immunothérapie regroupe deux essais cliniques promus par R&D Unicancer afin d'évaluer l'intérêt de deux immunothérapies dans le traitement de certains cancers rares. **AcSé immunothérapie**, qui doit à terme inclure près de 650 patients, est soutenu par la Ligue contre le cancer à hauteur de 230 K€ en 2017. De façon plus globale, 2 695 patients ont été inclus dans les essais promus par R&D Unicancer et soutenus par la Ligue contre le cancer.

LA RECHERCHE EN ÉPIDÉMIOLOGIE ET LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

On estime à 40 % le nombre de cancers évitables grâce à l'adoption d'un mode de vie et d'habitudes minimisant l'exposition à différents facteurs de risque (tabac, alcool, sédentarité et alimentation inadaptée, etc.). La Ligue contre le cancer s'est engagée depuis des décennies dans la promotion de la prévention. Elle investit dans la recherche en épidémiologie, afin que les facteurs de risque

du cancer soient mieux caractérisés, prérequis essentiel à la mise en place de politiques de prévention rationnelles et efficaces. **En 2017, la Ligue contre le cancer a engagé plus de 910 K€ dans le soutien de 11 projets de recherche et de l'étude E3N dans le cadre des actions nationales.**

La plus vaste étude mondiale portant sur la survie après un cancer, l'étude CONCORD⁽²⁾ est ainsi soutenue, aux côtés d'une quarantaine d'agences nationales et internationales comme l'Organisation Mondiale de la Santé ou encore l'Organisation de Coopération et de Développement Economique. Concernant E3N, la Ligue contre le cancer est l'un des partenaires fondateurs de cette cohorte qui s'est imposée comme un outil scientifique unique ayant permis de remarquables avancées dans la connaissance des facteurs de risques des cancers de la femme. L'équipe E3N est dirigée depuis le 1^{er} janvier 2017 par Gianluca Severi et s'est renforcée cette même année avec le rattachement de Patrick Arveux, Directeur du Registre des cancers mammaires et gynécologiques de Côte d'Or (Centre Georges-François Leclerc, Dijon).

La recherche en sciences humaines et sociales dans le champ du cancer apporte des éléments de connaissance très variés utiles à l'élaboration de politiques de santé publique, au développement de campagnes de prévention ou encore à la compréhension de problématiques plus individuelles comme, par exemple, les facteurs modulant l'ajustement émotionnel du patient et de ses proches à la maladie. En 2017, la Ligue contre le cancer a consacré un montant de 420 K€, en augmentation de 53 % par rapport à 2016, au financement d'études de sciences humaines et sociales soutenues dans le cadre son appel à projets national.



(1) Nicolle, R., Blum, Y., Marisa, L., et al., *Cell Rep.*, 2017, 21, 2458-2470.

(2) Allemani C., Matsuda T., di Carlo V., et al., *The Lancet*, 2018, 391, 10125, 1023-1075.

Une dynamique renforcée pour la prévention

La prévention, déjà affichée comme une priorité nationale par les autorités publiques dans le dernier Plan Cancer et dans la Loi Santé, s'est vue confirmée comme un enjeu majeur dans la stratégie nationale de santé, confortant ainsi les démarches engagées par la Ligue contre le cancer dans ses Assises de la prévention de mai 2016. Deux des quatre axes prioritaires de la stratégie nationale de santé figurent en effet dans les priorités de l'association :

- **Mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie.**
- **Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé.**
- Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge.
- Innover pour transformer notre système de santé en réaffirmant la place des citoyens.

LES 1^{ERS} ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PRÉVENTION DES CANCERS

Parce que 40 % des 385 000 cancers diagnostiqués en France sont évitables car tributaires de comportements et d'environnements modifiables. La Ligue contre le cancer a souhaité mobiliser en 2018, à l'instar des États généraux des personnes malades organisés en 1998, tous les acteurs de la prévention, en organisant les 1^{ers} États généraux de la prévention des cancers.

S'inscrivant dans la continuité des assises de la prévention organisées en Mai 2016, ces 1^{ers} États généraux se tiendront le 21 novembre 2018, sous le haut-parrainage du Ministère des solidarités et de la santé, en partenariat avec le Conseil Économique, Social et Environnemental.

Différents autres partenaires accompagnent la Ligue dans cette démarche : l'Institut national du cancer, Santé publique France, l'Académie de médecine, le Secours Populaire, la Fédération hospitalière de France-Cancer, l'École des hautes études en santé publique (EHESP), le Centre International de Recherche sur le Cancer, Unicancer ...

Les objectifs des 1^{ers} États généraux de la prévention des cancers

- réunir des acteurs institutionnels de la prévention, des chercheurs, des décideurs politiques et administratifs, des membres des Comités Départementaux de la Ligue contre le cancer et des représentants de la société civile au sein de 10 ateliers pour dégager des contributions ;
- initier des débats et des échanges, afin de favoriser les prises de conscience et de susciter la participation du plus grand nombre aux réflexions, grâce au maillage territorial de la Ligue contre le cancer, aux réseaux sociaux et à une consultation citoyenne via Internet ;
- élaborer collectivement un plan inédit et cohérent de « Prévention des cancers » que la Ligue contre le cancer portera auprès de la société dans son ensemble et de ses leaders en particulier ;
- engager les parties prenantes par la signature d'une charte ambitieuse, plaçant la prévention des cancers au cœur des politiques publiques territoriales et nationales en la hissant au rang de priorité sociétale.



LA MOBILISATION DES PLUS JEUNES, L'OPÉRATION « UN COMITÉ, UNE ÉCOLE »

Forte de son maillage territorial et de son expérience historique d'interventions en milieu scolaire, la Ligue contre le cancer a engagé, dès septembre 2017 et en partenariat avec l'Éducation nationale, à travers l'opération « Un Comité, une école », la mobilisation de nombreux enfants et de jeunes âgés de 9 à 15 ans, pour les États généraux de la prévention des cancers.

Cette opération vise à recueillir, durant l'année scolaire 2017-2018, leur parole, leurs réflexions et leurs propositions en faveur de la prévention des cancers et ainsi de les associer à la définition de la prévention de demain.

Les Comités participants au projet ont été invités à transmettre les verbatim des élèves des écoles concernées, qui seront traités et agencés dans un document de synthèse.

La parole des élèves ayant participé à l'opération, sera valorisée lors des États généraux, le 21 novembre 2018, au CESE à Paris, à l'occasion d'une restitution par les enfants eux-mêmes. Elle le sera également à travers un numéro spécial du magazine *Clap'santé*. Celui-ci sera distribué aux 1 500 personnes présentes le 21 novembre 2018, envoyé aux 50 000 abonnés et mis en ligne sur le futur site internet Lig'Up, d'éducation pour la santé des jeunes, créé par la Ligue contre le cancer. Les autres formes de restitution du travail des élèves (vidéos, dessins, etc.) seront également mises en avant à cette occasion.

Les thèmes des 10 ateliers

Un premier travail de mobilisation des Comités et partenaires a été réalisé dans la perspective du lancement de 10 ateliers sur les thèmes suivants :

- Facteurs de risque de cancer
- Modifications de comportement
- Politique de prévention
- Cancers et Travail
- Cancers et environnement
- Démocratie sanitaire et prévention des cancers
- Inégalités d'accès à la prévention
- Dépistages et Vaccinations, enjeux sociétaux
- Les acteurs de la prévention des cancers dans la mise en œuvre
- École, éducation et prévention des cancers

Chacun des 10 ateliers sera animé par une personnalité qualifiée et rassemblera environ :

- 10 chercheurs
- 10 représentants institutionnels et administratifs
- 10 représentants du secteur associatif (Comités Départementaux de la Ligue contre le cancer ; bénévoles du Secours Populaire)
- 10/15 personnes de la société civile, notamment des personnes (patients et proches) victimes du cancer.



La Ligue acteur majeur de la prévention des cancers

Conformément au plan d'action déterminé à l'issue des Assises de la prévention organisées en 2016, une incitation à la mise en place de coordinations régionales avec l'identification de référents départementaux et régionaux été menée dans les différentes nouvelles régions. Ces référents régionaux sont invités systématiquement à la commission prévention et promotion du dépistage pour renforcer la dynamique fédérale.

Les trois axes prioritaires définis à l'issue des assises de la Prévention ont chacun été déclinés en actions concrètes : l'éducation pour la santé, la réduction du tabagisme, la promotion de la réduction des inégalités dans le dépistage.

ÉDUCATION À LA SANTÉ

Impliquée dans le cadre de la mise en œuvre du parcours éducatif de santé et de la mesure 11.11 du plan cancer III « développer l'éducation à la santé en milieu scolaire », la Ligue contre le cancer a vu son action reconnue par la **signature d'une convention de partenariat, le 30 janvier 2017, avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**, pour une durée de 3 ans.

Cette convention a pour objet :

le développement d'actions favorisant l'acquisition par les élèves de savoirs, de compétences personnelles, psychosociales et civiques leur permettant de développer un regard critique vis-à-vis de leur environnement, avec trois volets :

- ▶ La formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs.
- ▶ La mise à disposition de matériels et d'équipements pédagogiques.
- ▶ La mise en œuvre d'outils facilitant l'échange d'informations et l'évaluation.

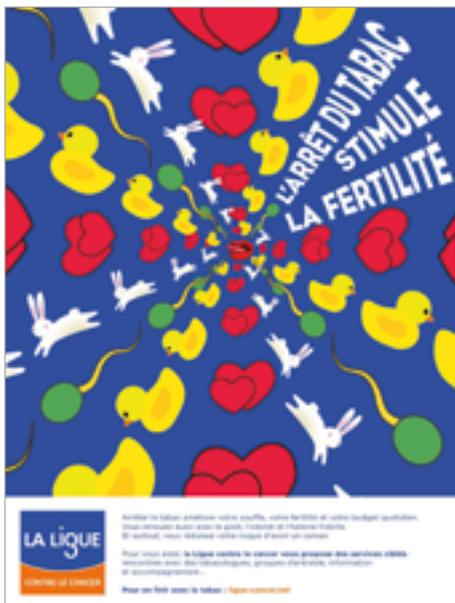
RÉDUCTION DU TABAGISME

L'année 2017 a vu l'entrée en vigueur d'un certain nombre de mesures, objets d'intenses plaidoyers depuis des années, de la part de la Ligue contre le cancer :

- ▶ l'introduction du paquet neutre standardisé, dans les premiers jours de 2017 ;

En 2017, **87 Comités** Départementaux (soit plus des trois quarts) ont développé des actions d'éducation des jeunes à la santé :

- ▶ **En milieu scolaire :**
8 039 interventions menées par 73 Comités, auprès de 133 493 élèves.
- ▶ **En milieu périscolaire :**
149 interventions menées par 21 Comités, auprès de 1 291 enfants.
- ▶ **Auprès du public étudiant, majoritairement dans les filières médico-sociales et pharmacie :**
677 interventions menées par 44 Comités, dont 63 projets ayant reçu un soutien méthodologique de la Ligue.
- ▶ **Auprès des jeunes en difficulté et en déscolarisation :**
187 actions spécifiques menées par 19 Comités.



- la mise en place du *Fonds de Prévention Tabac*, demandé depuis la mobilisation *Tueurs Payeurs* ;
- la première revalorisation du prix du tabac, première étape vers le paquet de cigarettes à 10 euros.

Pour la deuxième année consécutive la Ligue contre le cancer a accompagné les fumeurs dans le cadre de *Moi(s) sans tabac*. En tout, 6 530 bénévoles et salariés ont été mobilisés sur le déploiement de cette action, qui a sensibilisé 15 123 français aux bénéfices de l'arrêt du tabac.

Poursuivant son action de dénormalisation de la consommation de tabac par la mise en place d'espaces sans tabac auprès des collectivités locales, la Ligue contre le cancer compte désormais 973 espaces sans tabac dans 300 communes et 38 départements.

PROMOTION DE LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DANS LE DÉPISTAGE

La réduction des Inégalités sociales et territoriales de santé, objectif majeur du Plan cancer III 2014-2019, est l'une des priorités de la Ligue contre le cancer. Les actions de plus en plus nombreuses des Comités Départementaux montrent que ceux-ci ont pris la mesure de l'importance de lutter contre les disparités géographiques et sociales.

En 2017, **50 Comités** ont développé de nombreuses actions en direction des publics et/ou territoires en situation de précarité, représentant un total de **2 333 actions**, dont **1 888** portent sur la thématique des dépistages. Les autres thèmes abordés sont le tabac (151 actions), l'alimentation (126 actions), le soleil (72 actions) et l'activité physique (59 actions). Ces interventions sont organisées, pour beaucoup, en partenariat avec des associations, des collectivités locales et des structures de gestion des dépistages...

La Ligue contre le cancer poursuit, dans le cadre de l'action 1.1 du Plan cancer 2014-2019, sa **participation au comité de pilotage de l'INCa pour la généralisation du dépistage du cancer du col utérin (CCU)**, qui devrait être instauré en 2018, ainsi que celle au **groupe de travail pour l'amélioration médico économique du programme de dépistage du cancer du côlon**.

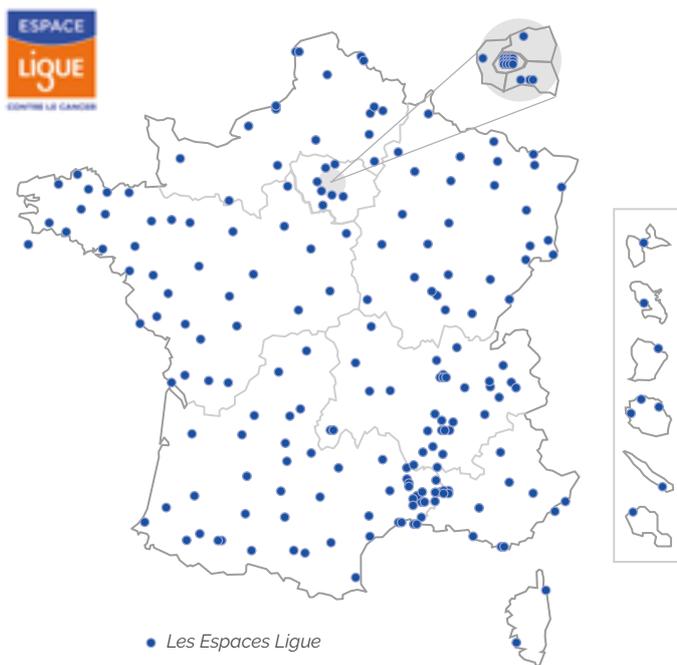
La Ligue contre le cancer, à travers ses Comités Départementaux et ses bénévoles, porte tout au long de l'année les messages de prévention et de promotion des dépistages des cancers du côlon et du rectum, du sein, de la peau et du col de l'utérus.

Mars bleu, et surtout *Octobre rose* sont toujours des temps de forte mobilisation des Ligueurs. Pour l'édition 2017, la Ligue contre le cancer a édicté une charte de bonnes pratiques dont l'objectif est de recentrer le message d'*Octobre rose* sur la lutte contre le cancer du sein et de favoriser l'accès au dépistage, se positionnant avec fermeté contre la dérive commerciale des événements mis en place autour d'*Octobre rose*, sans délivrance d'aucun message de sensibilisation.

Les interventions sur la thématique des dépistages occupent toujours une part très importante de l'activité des Comités Départementaux, en augmentation de près de 40 % par rapport à l'an dernier. En 2017, **79 Comités** ont mené **1 722 actions auprès du grand public**, représentant pratiquement autant d'interventions que toutes les actions sur les autres thématiques de prévention des risques. Il faut y ajouter **443 interventions auprès des collectivités locales**.

La Ligue à proximité des personnes malades et des proches

Les espaces Ligue en France métropolitaine et Outre-mer.



DES LIEUX D'INFORMATION ET D'ORIENTATION : ESPACES LIGUE ET ERI®

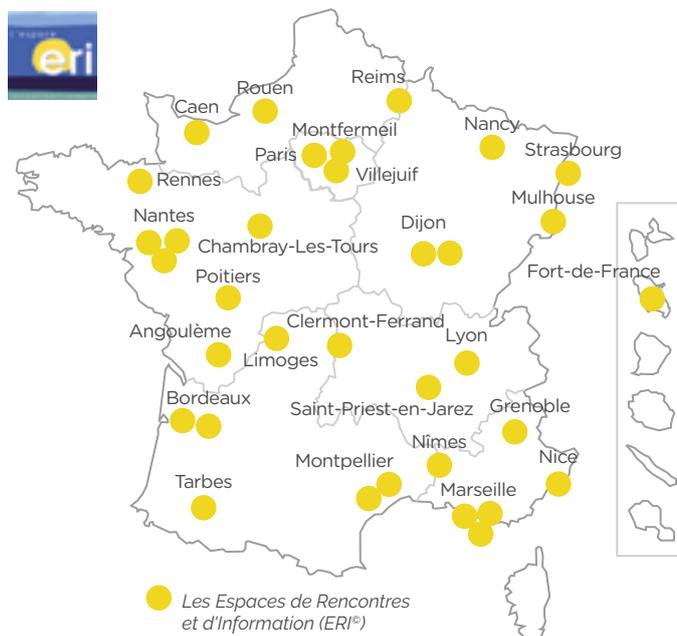
Près de 300 Espaces Ligue sont présents sur tout le territoire pour informer et orienter les personnes malades et les proches et leur proposer également des soins de support gratuits.

Ces lieux de proximité non médicalisés, au plus proche des besoins des malades et de leur entourage, sont animés par des salariés et des bénévoles formés par la Ligue contre le cancer. Les deux tiers des Espaces Ligue sont situés hors des établissements de santé. Près de **40 000 personnes** y ont été accueillies, informées et orientées en 2017.

Les espaces de Rencontres et d'Information (ERI®) sont des espaces situés en établissements de soins et accessibles sans rendez-vous. Ce sont des lieux ouverts animés par des accompagnateurs en santé. Ces derniers renseignent, écoutent et orientent les visiteurs vers les personnes et les structures ressources.

Créés en mars 2001 à l'initiative de la Ligue contre le cancer, l'IGR et le laboratoire Sanofi, les ERI® sont au nombre de 33. Les ERI® ont reçu **53 600 visites** de personnes malades et de proches en 2017.

Répartition des ERI®.



DES SOINS DE SUPPORT ET DE BIEN-ÊTRE GRATUITS

Afin d'améliorer la qualité de vie et la prise en charge des personnes malades et de leurs proches, la Ligue contre le cancer offre gratuitement aux personnes qui en ont besoin des soins de support et de bien-être de proximité. Soutien psychologique, activité physique adaptée, activités autour de l'alimentation, soins socio-esthétiques sont assurés par des professionnels qualifiés et généralement dispensés dans les Espaces Ligue. Sont également proposés de l'aide administrative, juridique ou sociale et de l'aide au retour à l'emploi. Afin de maintenir le lien social pour les personnes fragilisées par la maladie, divers ateliers créatifs et groupes de convivialité peuvent également être organisés par les Comités Départementaux.

Au total, plus de **42 000 personnes** ont bénéficié de soins de support et bien-être en 2017.

Enfin, pour répondre aux enjeux de l'ambulatoire, 24 Comités Départementaux proposent des soins de support et bien-être à domicile, principalement un soutien psychologique et des soins socio-esthétiques.

DES AIDES FINANCIÈRES

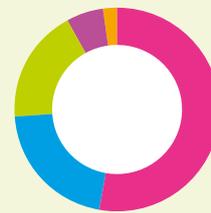
En 2017, 15 500 dossiers de demande d'aide ont été déposés par l'intermédiaire d'un travailleur social auprès des commissions sociales des Comités Départementaux. Au total, près de 13 700 familles ont été aidées financièrement par la Ligue contre le cancer. Ces aides sont versées de façon ponctuelle et complémentaire aux dispositifs légaux.

Le montant total des aides attribuées en 2017 s'élève à 4,66 millions d'euros.

UNE COLLECTION DE BROCHURES POUR INFORMER LES PERSONNES MALADES ET LEURS PROCHES

Cette collection comprend **14 titres ; 66 500 exemplaires** de la collection ont été diffusés gratuitement en 2017.

La répartition des aides par nature est identique à l'année précédente :



- **53 % Aide financière pour la vie quotidienne**
| 22 % aide alimentaire, 20 % aide au loyer, 13 % énergie...
- **21 % Aide financière liée à la maladie**
| 56 % achat de prothèses (1^{er} poste : capillaires, 2^e poste : dentaires), 15 % frais non remboursés...
- **18 % Aide humaine**
| 96 % aide à domicile, TISF, garde...
- **6 % Frais liés aux obsèques**
- **2 % Aide construction projet de vie**
| 61 % installation, aménagement de logement...

En complément, grâce au partenariat de la Ligue contre le cancer avec L'institut National du Cancer, des brochures portant sur les pathologies cancéreuses (Guides Patients) sont à la disposition gratuite du grand public sur demande et téléchargeables sur le site : <http://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Catalogue-des-publications/>



- Alimentation et cancer. Comment s'alimenter pendant un traitement ? - *actualisée*
- Le dispositif d'annonce
- Le cancer de la thyroïde - *actualisée*
- Comment prévenir et soulager la douleur pendant un cancer ?
- Le soutien psychologique - *actualisée*
- La reconstruction du sein après un cancer
- Comment accompagner un proche atteint de cancer ?
- Sexualité et cancer. Information destinée aux hommes
- Sexualité et cancer. Information destinée aux femmes
- Préparer ses consultations pendant et après un cancer
- Grossesse et cancer ?
- Les essais cliniques en chirurgie et techniques instrumentales
- Les soins de support - pour mieux vivre les effets du cancer
- Avoir un cancer après 75 ans - *actualisée*



UNE PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE DÉDIÉE AUX BESOINS D'ÉCOUTE, DE CONSEILS JURIDIQUES OU DE CONSEILS POUR UNE ASSURANCE DE PRÊT

Un seul numéro permet d'avoir accès à 3 services entièrement gratuits pour les personnes malades et les proches : **n° vert 0 800 940 939** (depuis la France métropolitaine et l'Outre-mer). Ces services sont assurés par des professionnels du lundi au vendredi de 9h à 19h.

ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE : ÉCOUTE CANCER

Des psychologues cliniciennes expérimentées ont répondu à 1 500 appels en 2017.

CONSEILS ASSURANTIELS : AIDÉA

Ce service d'information, de conseil et de recherche de solutions assuré par des conseillers spécialisés dans le cadre d'une assurance de prêt a reçu plus de 2000 appels en 2017.

PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE

La permanence juridique mobilise les compétences d'avocats volontaires du Barreau de Paris dans des domaines juridiques étendus (droit du travail, droit des assurances, droit de la famille...). Près de 800 appels ont été traités en 2017.

Une **permanence sociale** vient compléter cette plateforme téléphonique et permet d'aborder tous les dispositifs existants par une approche globale et transversale, avec près de 340 sollicitations (mails, forum, appels) en 2017.

ACTION COLLECTIVE ET RENFORCEMENT DES DROITS INDIVIDUELS

La permanence sociale, au-delà de réponses individuelles est un observatoire des attentes et des difficultés rencontrés par les personnes malades. Plusieurs problématiques récurrentes ont été identifiées en 2017 :

1. L'Aide à domicile : des réponses insuffisantes à des besoins variés

Les personnes malades ont souvent besoin d'être aidées, à un moment ou un autre de leur parcours de soins, du fait du développement de la médecine ambulatoire :

- pour se rendre à l'hôpital pendant leurs traitements ;

- dans l'exécution de certaines tâches domestiques ;
- du fait de leur isolement.

Or, les dispositifs sont avant tout destinés aux personnes âgées et les allocations prévues en cas de handicap, donc sont peu adaptés pour les besoins urgents et limités dans le temps.

Par ailleurs, les congés pour les proches aidants concernent exclusivement la fin de vie ou la perte d'autonomie d'une particulière gravité, critères très restrictifs.

2. Un accès insuffisant des fonctionnaires à l'information sur la protection sociale

En 2017, 49 agents de la fonction publique ont eu recours à l'expertise de la permanence sociale pour comprendre et faire valoir leurs droits, par manque d'interlocuteurs en capacité de les informer dans leur administration sur leur régime de protection sociale et l'organisation de la reprise du travail, notamment lorsqu'un aménagement de poste est nécessaire.

La problématique repérée concerne l'accès à une information appropriée selon la fonction publique concernée et indépendante de l'administration où travaille l'agent afin de permettre à ce dernier de bénéficier de ses droits si besoin.

3. Une durée d'indemnisation des arrêts maladie en baisse

La réduction par les médecins conseils de la durée d'indemnisation des arrêts maladie aboutit :

- soit à des passages en invalidité de plus en plus précoce, à la fin des traitements ;
- soit à une reprise du travail parfois prématurée.

Ainsi, le médecin conseil prévoit une reprise du travail rapidement après la fin des traitements, alors que

- les effets secondaires de la chimiothérapie et/ou de la radiothérapie sont parfois encore perceptibles ;
- le médecin du travail ne reconnaît pas encore l'aptitude à reprendre le travail, même à temps partiel thérapeutique ;
- le risque d'être rapidement à nouveau en arrêt est réel.

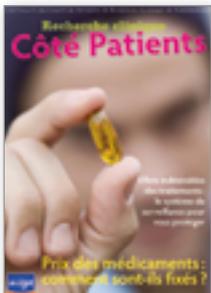
Il convient de rappeler la spécificité des cancers, dont les effets secondaires tels que la fatigue, les problèmes d'attention ou de mémoire peuvent se prolonger longtemps après les traitements.

La Ligue impliquée dans l'accompagnement des personnes malades

AMÉLIORER L'INFORMATION DES PERSONNES MALADES ENTRANT DANS UN ESSAI CLINIQUE

La Ligue contre le cancer coordonne le Comité de patients pour la recherche clinique (CPRC). Les 100 personnes qui le composent sont essentiellement des personnes malades ou d'anciens malades, qui relisent les notes d'information et formulaires de consentement remis aux patients à qui l'on propose un essai clinique afin d'améliorer l'accessibilité de l'information dans le cadre de cette action du Plan cancer 3 (action 5.4)

En 2017, 140 notes d'information et formulaires de consentement adressés par les promoteurs académiques et industriels d'essais cliniques ont ainsi été relus.



Par ailleurs, afin de mieux informer les patients sur la recherche clinique, la Ligue contre le cancer diffuse un journal de 12 pages, intitulé « Recherche Clinique Côté Patients », à 9 000 exemplaires auprès des Comités Départementaux, ERI/MIS/AIRE Cancer, services de cancérologie, associations,

Unités de Recherche Clinique et Directions de la Recherche Clinique et de l'Innovation.

Depuis 2016, le site de la Ligue contre le cancer (www.ligue-cancer.net) comporte une rubrique grand public, dédiée à la recherche clinique : « comprendre les essais cliniques et le comité de patients ».

AMÉLIORER LE PARCOURS DE SOINS DES PERSONNES MALADES

Pilote de l'expérimentation « patients ressource » (action 7.15 du Plan Cancer 3), la Ligue contre le cancer a poursuivi son déploiement dans 3 régions : Grand Est, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Deux rôles sont confiés au « patient ressource » :

- ▶ Le « Patient ressource Parcours », qui intervient auprès de la personne malade tout au long du parcours de soins.
- ▶ Le « Patient Ressource Témoin », qui témoigne auprès des professionnels de santé dans le cadre de leur formation initiale (infirmiers, aides-soignants, médecins, pharmaciens, et manipulateurs en électroradiologie).

Les « Patients Ressource » sont recrutés, formés et accompagnés par la Ligue contre le cancer. Au total, 56 patients ressource ont été formés en 2017.

Au 31 décembre 2017 :

- ▶ 1119 étudiants ont été sensibilisés lors d'interventions de Patients ressource Témoins durant leur formation.
- ▶ 86 patients ont bénéficié dans leur parcours de soins d'au moins une rencontre avec un Patient ressource Parcours formé par la Ligue.

LES ACTIONS AUPRÈS DES SALARIÉS ET PROFESSIONS LIBÉRALES POUR LE RETOUR À L'EMPLOI

En 2017, 65 Comités Départementaux ont conduit des actions en faveur des personnes malades en partenariat avec un organisme d'assurance maladie (CPAM, CARSAT-CRAMIF, MSA, RSI...).

Par ailleurs, 39 Comités Départementaux ont mené des actions spécifiques auprès des salariés touchés par la maladie, afin de les accompagner dans le retour à l'emploi, souvent en partenariat avec le service social de l'assurance maladie en régions, les CARSAT-CRAMIF.

Ces initiatives se concrétisent principalement par trois types d'intervention :

- ▶ Des ateliers de retour à l'emploi animés en partenariat avec les CARSAT-CRAMIF.
- ▶ L'information ou l'orientation des personnes malades sur le retour à l'emploi.
- ▶ Un coaching individuel, parfois sous la forme de modules d'accompagnement, pour préparer le retour à l'emploi des salariés atteints de cancer.

Un partenariat a été signé entre la Ligue nationale contre le cancer et le Régime Social des Indépendants - Professions Libérales (devenu Sécurité Sociale des indépendants au 1^{er} janvier 2018).



Ce partenariat vise à faire connaître les services proposés par la Ligue contre le cancer et orienter les professionnels libéraux vers le dispositif spécifique proposé par le régime social des indépendants.

LE PACTE - PROGRAMME D' ACTIONS CANCER TOUTES ENTREPRISES

Le PACTE a deux objectifs : sensibiliser les entreprises au cancer et à ses répercussions éventuelles sur l'emploi et déployer des actions de prévention.

L'année 2017 est celle du déploiement du projet dans un nombre croissant de départements.

LA PLATEFORME « Emploi & cancer » : <http://emploicancer.ligue-cancer.net>

Elle s'adresse en priorité aux personnes malades qui se posent des questions sur leur emploi mais aussi aux entreprises.



Chaque portrait-vidéo explore une question particulière. La plateforme apporte des éléments de réponse aux problèmes courants et oriente vers les acteurs compétents.

LE DOPAS : DISPOSITIF D'OBSERVATION POUR L'ACTION SOCIALE

En 2017, la 4^e campagne de collecte de la Ligue contre le cancer sur l'impact social de la maladie

a mobilisé 15 Comités Départementaux et leurs partenaires. L'accent a été mis sur la thématique du logement.

Le dispositif

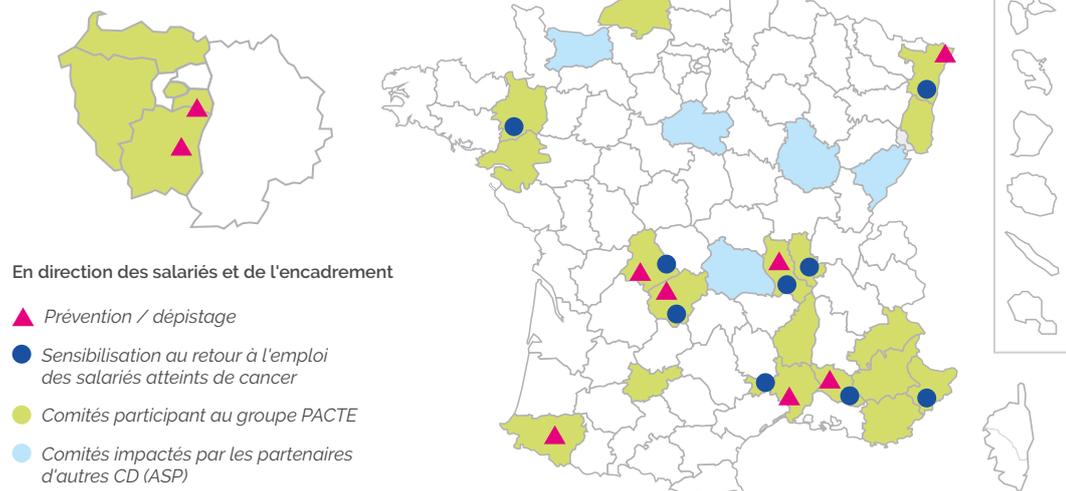
2 300 questionnaires remplis par des personnes malades	100 recueils d'expérience de travailleurs sociaux
Une quinzaine d'entretiens avec des personnes malades, pour identifier les déterminants principaux des difficultés liées au logement	Un recensement des dispositifs mobilisables en matière d'hébergement et d'adaptation de logement

Les résultats

Les difficultés liées au logement sont partagées par un tiers des répondants. Si cette problématique n'est pas la principale, le logement apparaît comme l'élément cristallisant les difficultés économiques et les limitations liées à la maladie. Le lieu de vie est celui où les effets secondaires des traitements se déclarent, où les actes de la vie quotidienne deviennent compliqués à réaliser seul(e), où il faut modifier son rythme de vie, enfin où les déplacements, à l'extérieur comme à l'intérieur, peuvent être difficiles et contribuent à l'isolement ressenti.

Les difficultés évoquées sont principalement financières. Si les personnes restent ou souhaitent généralement rester à domicile, leur maintien devient parfois impossible et les difficultés évoquées alors sont les suivantes : délais d'accès à un logement social ou à des hébergements temporaires adaptés autres que des services de soins de suite et de réadaptation ou des EHPAD ; accès à des hébergements sociaux pour des personnes très précaires.

Les actions en entreprise en 2017 (PACTE).



La Ligue, force de réflexion et de revendications

La Ligue contre le cancer a poursuivi ses travaux pour revendiquer des conditions et un environnement plus protecteur face aux cancers.



2017, UNE ANNÉE DE DÉBATS MAJEURS

En cette année riche en élections, avec les présidentielles et les législatives, la Ligue contre le cancer a saisi cette opportunité pour interroger l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle sur les ambitions de leur programme en matière de santé sur cinq sujets :

- L'éducation à la santé
- La lutte contre le tabac
- Le prix des traitements contre le cancer
- Le retour à domicile
- L'opportunité d'un nouveau plan cancer

Après l'élection de Monsieur Emmanuel Macron à la Présidence de la République, son projet en matière de lutte contre le cancer a été diffusé auprès des bénévoles et proches de la Ligue *via* les réseaux sociaux et le magazine *Vivre*.

La Ligue contre le cancer a ensuite mobilisé l'ensemble des Comités Départementaux, en leur proposant différents outils d'information, afin qu'ils contactent les parlementaires nouvellement élus. Il s'agissait de faire mieux connaître la Ligue et ses actions territoriales auprès d'élus exerçant pour beaucoup leur premier mandat et de connaître leurs ambitions et engagements en matière de lutte contre les cancers.

DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE AUX PREMIÈRES MESURES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER

La Ligue contre le cancer a proposé plusieurs amendements au projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 (PLFSS 2018) afin qu'il réponde mieux aux enjeux de lutte contre les cancers : contribue à prévenir, à maîtriser les coûts des soins et conforter ainsi notre système de santé.

Les amendements portaient sur :

- Une meilleure couverture vaccinale contre le Papillomavirus humain (HPV),
- Une augmentation des prix du tabac, moins lissée dans le temps,
- La transparence sur les prix des médicaments,

- L'intégration de représentants des usagers du système de santé dans la nouvelle instance créée sur l'innovation.

Ceux-ci, repris par plusieurs groupes parlementaires, ont permis :

- D'appuyer la démarche du gouvernement sur l'augmentation des prix du tabac,
- D'obtenir des engagements ministériels sur un élargissement des recommandations en matière de vaccination contre le HPV,
- D'intégrer les représentants des usagers du système de santé dans le « Conseil pour l'Innovation Stratégique en Santé ».

LA POURSUITE DE LA CAMPAGNE SUR LES PRIX DES MÉDICAMENTS

La Ligue contre le cancer a prolongé et consolidé son plaidoyer en matière de lutte contre les prix croissants et exorbitants des médicaments innovants contre les cancers, en intervenant à 3 niveaux :

- Départemental en proposant différents outils pour les Comités Départementaux ;
- National à l'occasion des élections, des débats parlementaires et par une campagne sur les réseaux sociaux ;
- Européen par un rôle actif au sein de l'association des Ligues européennes (European cancer league).

En 2017 l'enjeu a été de renforcer l'information, l'appropriation et le portage des revendications par les Comités Départementaux, dans leurs relations avec les élus et dans les instances de démocratie sanitaire.

La Ligue contre le cancer est désormais identifiée comme un acteur des débats sur les prix des médicaments. En réponse à une question pendant la campagne électorale, le Président de la République s'est engagé à plus de transparence et un renforcement du contrôle démocratique sur le processus de détermination de ces prix.

Ce sujet a également été porté auprès des parlementaires à l'occasion du PLFSS 2018, avec la reprise des propositions d'amendement.

Ces débats ont également permis à la Ligue contre le cancer d'alerter sur la situation actuelle et sur les perspectives, avec l'arrivée en 2018 de nouveaux traitements contre le cancer qui pourraient coûter jusqu'à 400 000 euros par an et par patient, comme les traitements CAR-T.

Pour sensibiliser un nombre plus large de citoyens, en partenariat avec le média Brut, une vidéo courte et pédagogique sur le prix des traitements a été réalisée pour les réseaux sociaux. Elle a été vue plus de 700 000 fois et reprise par nos partenaires européens.

MÉDICAMENTS CONTRE LE CANCER : À QUEL PRIX ?

LES MÉDICAMENTS CONTRE LE CANCER, UN COÛT IMPORTANT

LES CANCERS TOUCHENT UNE LARGE PART DE LA POPULATION

LE CANCER, C'EST
385 000
NOUVEAUX CAS
CHAQUE ANNÉE

1,2 MILLION
DE PERSONNES SONT
HOSPITALISÉES
CHAQUE ANNÉE

ET SONT DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTS

EN FRANCE, EN 20 ANS, IL Y A EU
+ 160 %
DE NOUVEAUX CAS
DE CANCERS

1995 : 240 000

2015 : 385 000

UN COÛT EN CONSTANTE AUGMENTATION

AVEC DES TRAITEMENTS QUI COÛTENT TRÈS CHER

70 000€ / AN / PATIENT
(KADCYLAR® - cancer du sein)

135 000€ / AN / PATIENT
(HEXINIST® + HAPINLAR® - cancer de la prostate)

EN FRANCE EN 2018, LES MÉDICAMENTS CONTRE LE CANCER ONT COÛTÉ PLUS DE 3 MILLIARDS DEUROS

3 000 000 000

SOIT 1/10^e DU BUDGET MÉDICAMENT DE L'ASSURANCE-MALADIE

ET DES PRIX QUI NE CESSENT D'AUGMENTER

X4

EXEMPLE, AUX ÉTATS-UNIS, EN 20 ANS, LES MÉDICAMENTS ONT EU UN **PRIX DE LANCEMENT MULTIPLIÉ PAR 4**

EN FRANCE
1 ANNÉE DE VIE GAGNÉE COÛTE 11 FOIS PLUS CHER
QU'IL Y A 20 ANS

1995 : 15 877€

2016 : 175 968€

L'OPACITÉ DE LA FIXATION DU PRIX DES MÉDICAMENTS

DES PRIX NÉGOCIÉS ENTRE L'ÉTAT ET LES LABOS

CEPS
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
MINISTÈRE DES FINANCES

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

MAIS SANS LES PATIENTS !

SELON DES CRITÈRES DE FIXATION COMPLEXES ET OPAQUES

SERVICE MÉDICAL RENDU
ÉVALUATION MÉDICO-ÉCONOMIQUE
PRIX DES MÉDICAMENTS COMPARABLES
VOLUMES DE VENTES
CONDITIONS D'UTILISATION

MARKETING
PROFIT
RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT
CONTEXTE POLITIQUE
CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE

IL Y A 5 CRITÈRES OFFICIELS... ... ET DE NOMBREUX CRITÈRES OFFICIEUX

QUI NE CORRESPONDENT PLUS À LA RÉALITÉ DU MARCHÉ

... SELON DES RÉGLES FIXÉES IL Y A PRESQUE 20 ANS...

SANS SE FONDER SUR LE COÛT RÉEL DE LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

UNE HAUSSE DU PRIX DÉCONNECTÉE DES PROGRÈS THÉRAPEUTIQUES

DONNER UNE VALEUR À LA VIE, UNE QUESTION INACCEPTABLE

PEUX-T-ON DONNER UN PRIX À UN MOIS DE VIE EN PLUS ?

BIENTÔT, LA SÉCURITÉ SOCIALE NE POURRA PLUS REMBOURSER TOUS LES MÉDICAMENTS

FAUDRA-T-IL CHOISIR QUELS SOINS REMBOURSER ?

SEULES LES PERSONNES LES PLUS RICHES POURRONT-ELLES SE SOIGNER ?

DEVRA-T-ON CESSER DE SE SOIGNER À PARTIR D'UN CERTAIN ÂGE ?

POUR GARANTIR L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS, IL FAUT FAIRE BAISSER LEUR PRIX !

LA LIGUE
CONTRE LE CANCER

Depuis 2015, la Ligue contre le cancer se mobilise face aux prix croissants des traitements contre le cancer qui sont une menace pour notre système de santé solidaire, pour l'accès aux meilleurs soins pour toutes et tous. La Ligue exige une baisse des prix, une réforme profonde de leur processus de fixation, et la transparence sur le prix réel ! Contact : missionsps@ligue-cancer.net

OBSERVATOIRE SOCIÉTAL DES CANCERS : UNE ENQUÊTE SUR LES ENJEUX DE L'APRÈS CANCER

En 2017, en France, près de 400 000 personnes ont appris qu'elles avaient un cancer. Après les traitements, la majorité d'entre-elles rejoindra les rangs des millions de personnes qui ont survécu à leur cancer.

Mais entre soulagement et angoisse d'une rechute, épuisement physique et désir d'aller de l'avant, comment ces personnes reprennent-elles petit à petit le cours de leur vie ? Comment affrontent-elles les nombreuses difficultés (physiques, psychologiques, financières, professionnelles, relationnelles, etc.) liées aux séquelles de la maladie et de ses traitements ?

L'Observatoire sociétal des cancers a mené en 2017 une enquête qualitative et quantitative auprès de personnes ayant eu un cancer et dont les traitements sont terminés depuis au moins 2 ans.

Les résultats de cette enquête et les recommandations de la Ligue contre le cancer pour mieux anticiper et prendre en compte les difficultés de l'après cancer seront rendus publics dans le rapport de l'Observatoire sociétal des cancers en septembre 2018.

ÉTHIQUE ET CANCER

Présidé par le professeur Axel Kahn et composé de 30 membres, le Comité éthique et cancer est un organe consultatif indépendant abrité par la Ligue nationale contre le cancer, qui en assure la coordination et les moyens de fonctionnement. Il a pour mission de répondre à toute saisine éthique en relation avec la pathologie cancéreuse. Dans ses 34 avis rendus depuis 2008, le Comité éthique et cancer rend compte avec distance et finesse des difficultés auxquelles les professionnels de santé, les personnes malades et leurs proches sont confrontés.

En 2017, le Comité éthique et cancer a publié deux avis importants et attendus sur :

- l'éthique de la collecte de dons.
- « Le prix du médicament doit-il obéir à la loi du marché et peut-il être fixé en fonction du service rendu ? ».

Ces avis ont fait l'objet d'une diffusion auprès des personnes ayant contribué aux travaux ou auditionnées, ainsi qu'à toute personne intéressée.

L'avis sur le prix du médicament, très riche, illustre l'indépendance du Comité éthique et cancer, celui-ci divergeant sur certains points des revendications de l'association et apportant ainsi une vision complémentaire qui enrichit les plaidoyers de la Ligue contre le cancer.

Tous les avis du Comité éthique et cancer et les bulletins Éthique et cancer sont accessibles sur le site www.ethique-cancer.fr.

LA LIGUE, PARTIE PRENANTE DU RENFORCEMENT DE LA DÉMOCRATIE EN SANTÉ EN FRANCE

La Ligue contre le cancer fait partie des membres fondateurs de *France Assos Santé*, qui regroupe 73 associations.

La mise en place de cette nouvelle entité dans le paysage de la démocratie en santé, tant sur le plan national que dans sa déclinaison régionale (URAASS), a rythmé l'année 2017 et conduit l'association à réorganiser son engagement.

Les Comités Départementaux de la Ligue ont présenté une candidature régionale de la Ligue contre le cancer pour siéger au sein de l'organe décisionnel, le Comité régional de l'URAASS. Cette mobilisation coordonnée a porté ses fruits puisque dans chaque région, le binôme titulaire/suppléant présenté par la Ligue contre le cancer a été retenu.

Pour accompagner ce mouvement collectif, la Ligue a mis en place un Comité de Pilotage Démocratie en santé. S'inscrivant dans la continuité des travaux sur la représentation des usagers, son champ de compétence s'élargit à de nouvelles thématiques de travail.

De manière constante, la Ligue compte un nombre élevé de représentants des usagers bénévoles (RU), dont la motivation reste toujours aussi importante pour défendre et valoriser les droits des personnes malades et de leurs proches, certains d'entre eux exerçant plusieurs mandats différents :

- 434 RU sur l'ensemble du territoire ;
- 898 mandats assurés dans une trentaine de structures de santé différentes, un même RU pouvant exercer plusieurs mandats distincts ;
- 33 Comités Départementaux exerçant un mandat dans les Conseils territoriaux de santé, créés en 2017.

En plus des formations proposées par France Assos Santé, un accompagnement des RU est assuré par la Ligue contre le cancer. Un coordinateur en charge de la représentation des usagers est progressivement identifié dans chaque Comité Départemental, sur la base d'une fiche de mission validée par le CA fédéral.

Pour la 4^e année consécutive, les Représentants des Usagers siégeant à la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie ont été réunis lors d'une journée de travail élargie, en 2017, aux représentants des Conseils Territoriaux de Santé.



Les perspectives 2018



Crédits photos :

P. 22 : © Inserm/Latron, Patrice

P. 23 : © Inserm/Latron, Patrice

P. 27 : © Inserm/Latron, Patrice

Création graphique :

www.poissonvolant.fr

Impression :

OFFSET 5 EDITION



LIGUE CONTRE LE CANCER
Siège de la Fédération
14 rue Corvisart - 75013 Paris
01 53 55 24 00

www.ligue-cancer.net